

2021-2026

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

Programme Local  
de Prévention des Déchets  
Ménagers et Assimilés



SYBERT

# Édito

A l'instar de nombreuses structures, c'est le moment pour le SYBERT de regarder dans le rétroviseur, de dresser le bilan du mandat qui s'achève. C'est l'objet même de ce document : clôturer le troisième PLPDMA du SYBERT tout en permettant à chacun de constater le chemin parcouru dans le domaine très large de la prévention des déchets. Il est normal, et même attendu, au moment où s'achève le mandat 2020 – 2026, de se soumettre à cet exercice rétrospectif.

Cela est d'autant plus agréable à faire que nous n'avons pas à rougir de l'action menée au titre de la prévention des déchets durant ces 6 années.

Ce rapport final démontre la diversité des actions menées au sein du SYBERT pour parvenir à la réduction des déchets et à leur traitement.

Oui, nous pouvons être fiers de l'action menée par les agents du SYBERT (actuels et sans oublier ceux qui nous ont accompagnés sur une partie de ce mandat) car chacun, en son temps, a apporté sa pierre à l'édifice. Ce résultat est l'œuvre d'un collectif.

Oui, nous pouvons être fiers du succès des éditions de la Fête du réemploi et de la réparation, fiers des impacts que notre accompagnement des établissements scolaires a eu dans la lutte contre le gaspillage alimentaire, fiers des actions de sensibilisation menées en milieu scolaire, fiers de la diversité des actions menées.

Cette fierté je la partage aussi avec les membres du Bureau et en particulier Cyril DEVESA qui a présidé aux destinées du SYBERT durant ces six années. Ce résultat c'est aussi le sien, c'est celui de la confiance qu'il a accordé à son équipe. Je profite de ces quelques lignes pour l'en remercier vivement car cette confiance s'est traduite par une liberté d'action qui a permis au service Prévention d'innover, de tester et d'avancer. Permettez-moi aussi d'associer Claudine CAULET qui, en tant que vice-présidente chargée de la Valorisation organique, a porté quelques-unes des actions dont nous faisons, ici, le bilan. À ce titre, notons le travail conséquent qui a été fait pour répondre aux nouvelles obligations en matière de gestion de proximité des biodéchets.

Au moment de clore ce chapitre, je commettrais une faute si je ne soulignais pas l'implication des habitants. Oui si nos bons résultats sont observés et reconnus nationalement, c'est aussi et surtout grâce à eux. Grâce aux petits gestes du quotidien. Même si, et je l'avais mentionné dans l'édito du rapport intermédiaire de 2024, il nous faut faire une grande dépense d'énergie pour entraîner durablement le grand public dans cette démarche de diminution, d'évitement des déchets.

Alors oui, c'est ce sentiment de fierté collective qui m'anime au moment de vous présenter ce document de clôture du 3<sup>ème</sup> PLPDMA du SYBERT.

Mais ce n'est pas un aboutissement, ce n'est qu'un point d'étape dans la longue et belle vie de notre syndicat de traitement des déchets.

Que tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à cette réussite soient ici remerciés tant elle a un impact concret et immédiat sur le quotidien des habitants de ce joli coin de Franche-Comté.

Très sincèrement,

**Olivier LEGAIN**

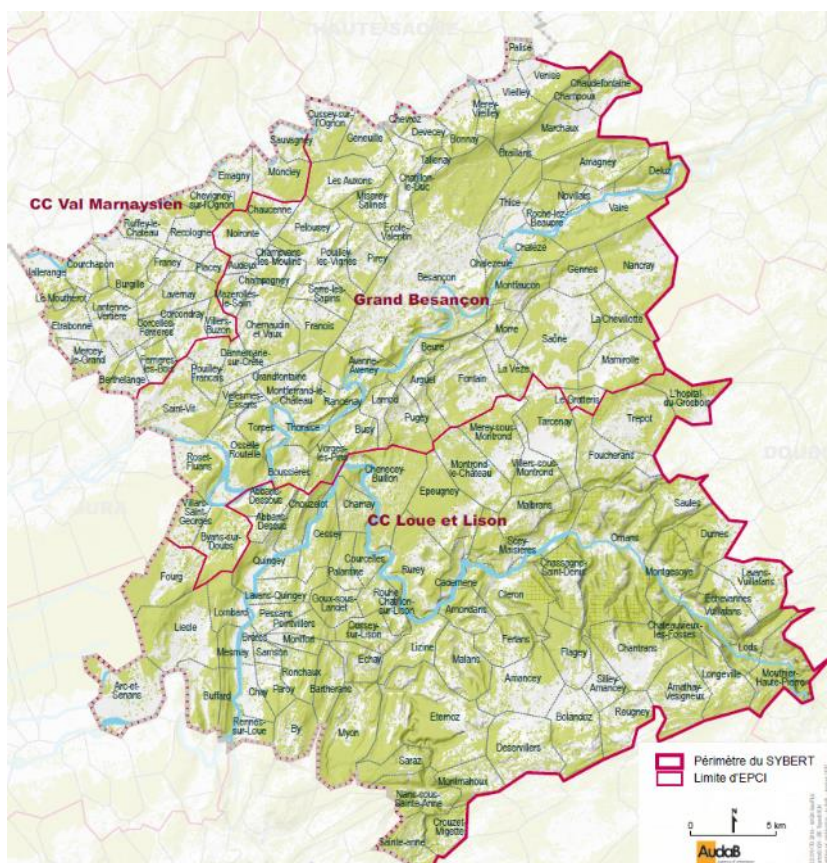
**Vice-Président en charge de  
la prévention des déchets**

# 1. Présentation du SYBERT et ses compétences

Le SYBERT est un syndicat mixte à vocation unique. Il est compétent pour :

- le traitement des déchets ménagers et assimilés, la mise en décharge des déchets ultimes ainsi que les opérations de transport, de tri, de recyclage ou de stockage qui s'y rapportent,
- la gestion des hauts et des bas quais des éco-centres (ex. déchetteries),
- la prévention, y compris la gestion des locaux ressourceries et le compostage local,
- le transfert des déchets (gestion des hauts et bas de quais).

Le SYBERT compte 3 adhérents, couvre 160 communes, 230 997 habitants (population municipale) en 2025, sur une superficie de 1 250 km<sup>2</sup>.



Adhérents (2025)	Nombre de communes	Population municipale
Grand Besançon Métropole (GBM)	67	198 387
Communauté de Communes Loue Lison (CCLL)	72	25 269
Communauté de Communes du Val Marnaysien (CCVM) pour les communes situées dans le Doubs	21	7 341
<b>TOTAL</b>	<b>160</b>	<b>230 997</b>

Source INSEE 2025

Le comité syndical du SYBERT compte 45 élus titulaires et autant de suppléants qui ont désigné le Bureau. Il est composé d'1 président, de 8 vice-présidents, de 2 conseillers syndicaux délégués et d'1 représentant de chaque EPCI membre.

Au 31 décembre 2025, le SYBERT est composé d'une équipe de 93 personnes en activité : 68 agents titulaires ou stagiaires et 25 contrats temporaires.

## 1.1 Prévention des déchets

Le service Prévention des déchets s'organise ainsi : une responsable, quatre animateurs et une chargée de projet Réemploi-Économie Circulaire.

L'équipe met en œuvre les actions du présent Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) ainsi que des actions plus spécifiques liées à l'économie circulaire.

Le service pilote le programme Territoire Engagé Transition Écologique (TETE) et le référentiel Économie Circulaire de l'ADEME dont le SYBERT est lauréat.

Le SYBERT développe et perfectionne, tout au long de l'année, ses propres outils d'animation et en acquiert occasionnellement auprès de structures spécialisées en éducation à l'environnement. Ainsi, il dispose de matériels pédagogiques variés : expositions, outils d'animation pour stands ou ateliers et depuis 2024, d'un espace pédagogique dédié à l'accueil du public.



### Financement du service Prévention :

	2021	2022	2023	2024	2025
Dépenses de fonctionnement HT (Compte administratif)	363 000 €	325 000 €	430 000 €	480 000 €	631 000 €
Dépenses d'investissement HT (Compte administratif)	0	8 000 €	26 000 €	22 000 €	3 500 €
Contribution (€/hab.)	1,8	2,3	2,3	2,3	2,3

## 1.2 Valorisation organique

Le service Valorisation organique poursuit les actions de développement du compostage de proximité, individuel et collectif, avec la vente à prix réduit de composteurs individuels, l'accompagnement des habitants au compostage collectif en pied d'immeuble, la gestion des sites de compostage de quartier et de village, la communication et la formation à la pratique du compostage.

L'entrée en vigueur, au 1<sup>er</sup> janvier 2024, de l'obligation de tri des déchets alimentaires pour tous avait été anticipée dès 2022 avec l'installation de nombreux sites de compostage collectifs.

Le déploiement s'est poursuivi en vue de consolider le maillage existant et de proposer à tous une solution de compostage de proximité.

Le service Valorisation organique a également assuré la gestion de la filière co-compostage des déchets verts reçus en éco-centre avec des effluents d'élevage (soit environ 12 400 tonnes de déchets verts.)

Dans le cadre de sa politique de prévention et réduction à la source des biodéchets, le SYBERT souhaite inciter les communes du territoire et leurs administrés à valoriser leurs déchets verts sur place, afin de favoriser un retour au sol de la matière organique et ainsi éviter leur transport en éco-centre.

### 1.3 Éco-centres

Le SYBERT gère un réseau de 16 éco-centres et poursuit sa politique d'amélioration de l'accueil du public et de développement de filières afin d'augmenter la valorisation matière (recyclage) et énergétique. L'ensemble des habitants du SYBERT peut accéder à ces éco-centres. Un badge d'accès est obligatoire pour tout usager. Fin 2025, le SYBERT a distribué un peu plus de 121 700 badges. Avec les nouvelles REP (filières à Responsabilités Élargies du Producteur), les agents des éco-centres pratiquent 56 gestes de tri différents pour les 28 filières en place.



### 1.4 Tri des collectes sélectives d'emballages et de papiers

Le SYBERT dispose d'un centre de tri mis en service en mars 2012. Sa capacité est de 20 000 tonnes par an pour le tri des collectes sélectives d'emballages et de papiers (arrêté préfectoral).

Depuis mi-2016, les habitants du SYBERT bénéficient de l'extension des consignes de tri : tous les emballages plastiques sont collectés et triés, y compris pots, barquettes et films.

Les machines effectuent 80 % du travail et les agents réalisent un contrôle qualité, enlevant les éléments indésirables des flux de matière.

En 2025, des travaux de modernisation du centre de tri ont été réalisés conduisant à améliorer la valorisation des emballages plastiques.

11 matières sont triées dont :

- 8 sont mises en balles (4 plastiques différents, 1 sorte de papier, les métaux non ferreux ainsi que les briques alimentaires et les cartons),
- 1 en paquet (métaux ferreux),
- 1 en vrac (les papiers, journaux, revues, magazines),
- et les refus de tri sont compactés en caisson.



## 1.5 Tri des encombrants valorisables issus des éco-centres

Le SYBERT dispose d'une installation de tri des encombrants et de massification des déchets issus des éco-centres. Elle a été mise en service à partir de juillet 2015 et est composée d'un bâtiment de 3 000 m<sup>2</sup>, comprenant une zone de stockage amont des encombrants en vrac avec tri à la pelle-grappin, une zone de stockage aval des matières en bennes ou en casiers et une zone de conditionnement (mise en balle et démontage). Cette dernière comprend un atelier de déjantage des pneus et une presse à balle.



## 1.6 Valorisation énergétique

Le SYBERT dispose d'une usine d'incinération avec valorisation énergétique (UVE), mise en service par la Ville de Besançon en 1971 et transférée au SYBERT en 2004. Sa capacité est de 35 000 tonnes d'OMR (Ordures Ménagères Résiduelles) par an et 3 000 t/an de boues provenant de la station d'épuration de Besançon - Port-Douvot.

En janvier 2022, un des deux fours, celui datant de 1976, a définitivement été fermé, puis déconstruit. En 2025, le SYBERT a lancé une étude prospective sur l'avenir de l'UVE et sur son schéma directeur à horizon 2040. Au moment de la rédaction du présent rapport, les conclusions du bureau d'étude n'ont pas encore été remises.



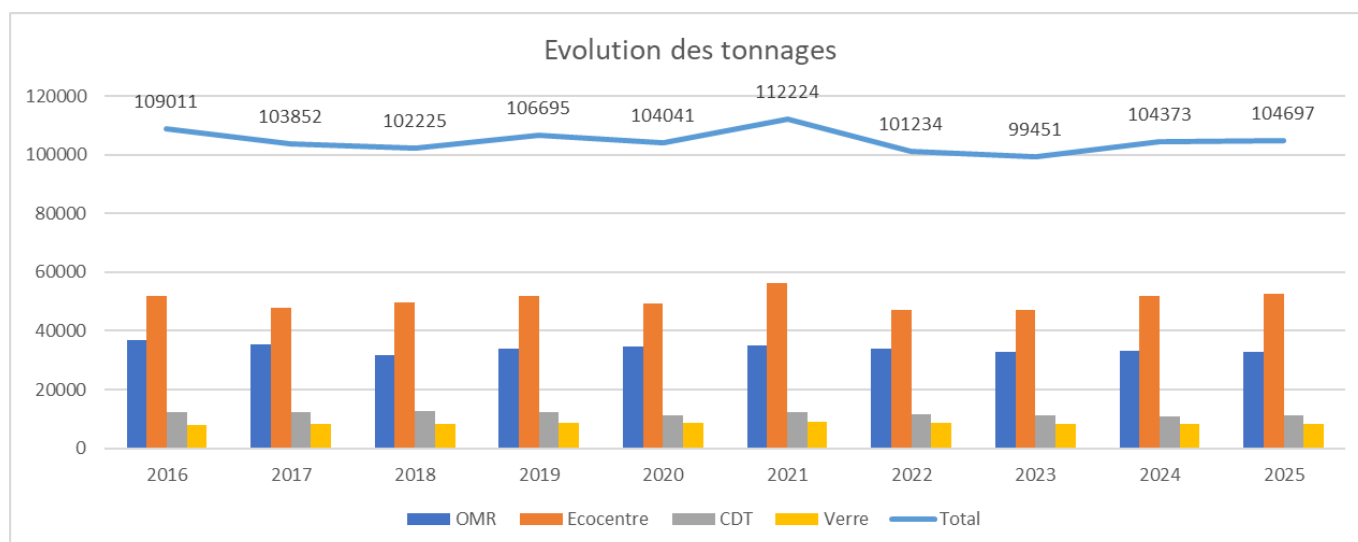
## 2. Bilan matière : résultats et objectifs

### 2.1 Bilan des tonnages en 2025

Tonnages traités	Total 2025	ratio (%)	Total 2024
Collecte sélective verre	8 282	8 %	8 363
Collecte sélective papier et emballages	14 821	14 %	14 528
Éco-centres	52 521	50 %	51 804
Ordures ménagères résiduelles	29 180	28 %	29 180
<b>TOTAL</b>	<b>103 875</b>		<b>102 428</b>

Données issues du rapport annuel 2025

### 2.2 Évolution des déchets collectés depuis 2016



Données issues de la CCSPL 2025

Évolution des tonnages (kg/habitant)	2021	2025	Évolution
Ordures ménagères résiduelles	204	126,5	-38 %
Déchets Ménagers Recyclables	97	100,1	+3 %
Éco-centres	225	227,4	+1 %
<b>Total</b>	<b>526</b>	<b>453,0</b>	<b>-14 %</b>
Taux de valorisation matière	40 %	66 %	
Taux de valorisation énergie	41 %	34%	

Données issues du rapport annuel 2025

## 2.3 Objectifs 2025 et 2031 au regard de la loi AGEC et du Plan régional de prévention et gestion des déchets (PRPGD)

Sur son territoire, les politiques volontaristes menées par le SYBERT et ses adhérents en faveur de la réduction des déchets et du recyclage ont porté leurs fruits.

Le tableau suivant présente les objectifs au regard des obligations réglementaires et du niveau de départ du SYBERT.

	Résultats SYBERT (kg/hab.)		Objectifs PRPGD / AGEC Déclinaison théorique (kg/hab.)	
	2010	2025	2025	2031
Objectifs globaux région BFC			475	448
Déclinaison SYBERT	526	<b>453,8</b>	447	421
OMR	204	<b>126,5</b>	135	131
Éco-centres	225	<b>227,4</b>	196	174
<i>Dont déchets verts en éco-centres</i>	65	<b>75,4</b>	60	40
<i>Dont inertes en éco-centres</i>	42	<b>45,4</b>	42	42
<i>Dont déchets hors inertes et DV</i>	118	<b>106,6</b>	94	92
DMR (avec verre)	97	<b>100,1</b>	116	116

## 2.4 Rapport annuel 2025

Le rapport annuel 2025 présente le bilan complet des activités du SYBERT. Il est [disponible en ligne](#) sur le site du SYBERT.

## 2.5 Caractérisation des Ordures Ménagères Résiduelles (MODECOM 2024)

Une campagne de caractérisation des déchets consiste à déterminer finement la composition d'un gisement de déchets donné. La nouvelle campagne de caractérisation sur nos OMR (poubelle grise) a été réalisée en avril 2024 par le bureau d'étude GAÏA.

Cette campagne permet de :

- connaître la composition exacte des ordures ménagères produites par les habitants,
- déterminer la proportion de déchets pouvant faire l'objet d'actions de prévention (couches jetables, gaspillage alimentaire...), de matières recyclables et de déchets d'emballages encore présents dans les déchets résiduels et pouvant faire l'objet de collectes sélectives,
- évaluer la part de déchets industriels banals collectés avec les ordures ménagères.

Réalisée tous les deux à trois ans, cette caractérisation de nos OMR est essentielle aussi bien dans le renforcement des actions de prévention que dans la mise en place d'équipements, qui permettent une meilleure valorisation des déchets après collecte. Elle constitue une véritable aide à la décision dans les choix techniques et organisationnels, ainsi que pour suivre et évaluer les politiques menées.

## 34 kg DÉCHETS RECYCLABLES

- ▶ Emballages en plastique (pots, barquettes, films plastiques, bouteilles, flacons...)
- ▶ Papier/carton
- ▶ Emballages métalliques

National 2024 : 59 kg | SYBERT 2021 : 36 kg

## 23 kg DÉCHETS COMPOSTABLES

- ▶ Produits non consommables (épluchures, noyaux, coquilles, fanes, thé, café...)
- ▶ Déchets de jardin

National 2024 : 52 kg | SYBERT 2021 : 20 kg

## 13 kg GASPILLAGE ALIMENTAIRE

- ▶ Aliments encore sous emballage
- ▶ Fruits, légumes, pain
- ▶ Aliments non ou partiellement consommés

National 2024 : 19 kg | SYBERT 2021 : 13 kg

## 13 kg COUCHES JETABLES

- ▶ Adultes et bébés

National 2024 : 19 kg | SYBERT 2021 : 13 kg

## 11 kg DÉCHETS VALORISABLES EN ÉCO-CENTRE

- ▶ Piles
- ▶ Textiles
- ▶ Déchets d'équipements électriques & électroniques

National 2024 : 13 kg | SYBERT 2021 : 11 kg

## 4 kg VERRE

National 2024 : 11 kg | SYBERT 2021 : 4 kg

Si tous ces déchets étaient jetés dans les bonnes filières, il ne resterait plus que **31 kg par an et par habitant** dans la poubelle grise.

## 31 kg DÉCHETS RÉSIDUELS

National 2024 : 50 kg | SYBERT 2021 : 43 kg

# 129 kg

par an  
par habitant

SYBERT 2021 : 136 kg  
National 2024 : 223 kg



## 3. Élaboration du PLPDMA 2021-2026 et gouvernance

### 3.1 Mise en place d'une Commission Consultative d'Élaboration et de Suivi du PLPDMA

Conformément au décret du 8 juin 2015 qui rend obligatoire les Programmes Locaux de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA), le SYBERT a lancé le processus d'élaboration de son 3<sup>ème</sup> PLPDMA en mai 2021.

La Commission Consultative d'Élaboration et de Suivi du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (CCES) est composée :

- des élus de la Commission Prévention-Compostage du SYBERT ;
- des Vice-Présidents déchets élus au sein des communautés adhérentes au SYBERT ;
- de techniciens déchets des adhérents du SYBERT ;
- de partenaires institutionnels (ADEME, Région) ;
- de représentants des chambres consulaires (CMA, CCI, CA) ;
- de représentants des partenaires notamment associatifs (ASCOMADE, Café des pratiques, CLCV, Emmaüs, FNE Doubs, Tri, Trivial Compost, UFC Que Choisir, Vélocampus, Zéro Déchet Besançon) ;
- d'agents des services Prévention et Communication du SYBERT.

La CCES est activement associée à l'élaboration et au suivi du PLPDMA. C'est un véritable lieu de débat et d'échange de points de vue, à vocation prospective.

Les avis et travaux consultatifs émanant de la CCES sont transmis à l'exécutif de la collectivité en charge du PLPDMA, qui reste décisionnaire.

Il s'agit donc de combiner et d'articuler la gouvernance du PLPDMA, en y associant l'ensemble des acteurs impliqués, avec la gouvernance de la collectivité porteuse du PLPDMA, à travers ses instances propres.

### 3.2 Organisation d'ateliers de co-construction

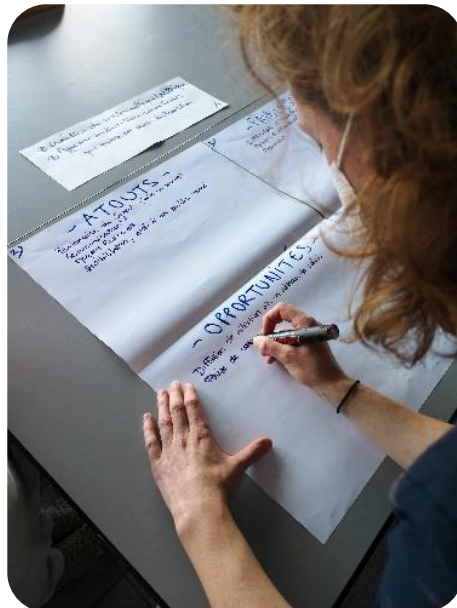
Les membres de la CCES ont été invités à une série de 3 ateliers de concertation entre le 28 mai et le 17 juin 2021.

Les objectifs de ces ateliers étaient de :

- présenter les enjeux du SYBERT sur les années à venir (projet de mandat 2021-2026, chiffres clés de production de déchets, typologie de déchets à fort enjeux...);
- ouvrir des pistes de collaboration ou de partenariat concrètes à la fois entre le SYBERT et ses partenaires et entre les partenaires eux-mêmes ;
- faire émerger des pistes d'actions nouvelles à intégrer dans le nouveau PLPDMA ;
- lancer une dynamique de groupe pour suivre le PLPDMA sur les 5 ans.

Le 12 octobre 2021, les résultats de ce travail ont été présentés aux membres de la CCES, pour échanges et ajustements éventuels.

Le PLPDMA a été adopté lors du comité syndical du SYBERT du 30 novembre 2021.



## 4. Fiches-actions du PLPDMA

### Axe 1 Consommation responsable

- 1 Sensibiliser aux achats durables
- 2 Promouvoir les ateliers autour du "faire soi-même"
- 3 Étudier un dispositif de location/lavage de vaisselle réemployable
- 4 Poursuivre la diffusion de l'autocollant Stop pub

### Axe 2 Textiles sanitaires

- 5 Accompagner les professionnels de la petite enfance à l'utilisation des changes lavables
- 6 Développer un réseau de professionnels sensibilisés aux changes lavables
- 7 Encourager les parents à l'utilisation des changes lavables
- 8 Sensibiliser à l'utilisation des protections hygiéniques lavables/réutilisables
- 9 Tester l'utilisation des protections lavables pour incontinence urinaire (nouvelle action)

### Axe 3 Gaspillage alimentaire

- 10 Accompagner la restauration collective pour réduire le gaspillage alimentaire
- 11 Sensibiliser le grand public au gaspillage alimentaire
- 12 Organiser une collecte et un pressage solidaire de pommes issues de vergers (nouvelle action)
- 13 Étudier la faisabilité d'un outil de transformation alimentaire (nouvelle action)
- 14 Faciliter le prêt du Crumbler auprès des professionnels (nouvelle action)

### Axe 4 Déchets verts et biodéchets

- 15 Expérimenter le broyage de déchets verts
- 16 Soutenir des initiatives de poulaillers collectifs dans les communes
- 17 Mettre en place une gestion de proximité des biodéchets

### Axe 5 Sensibilisation à la prévention des déchets

- 18 Organiser les Assises Déchets
- 19 Sensibiliser à la prévention des déchets via la mise en place de concours
- 20 Accompagner les associations vers une labellisation
- 21 Sensibiliser les professionnels à la prévention des déchets
- 22 Sensibiliser les établissements scolaires à la prévention des déchets
- 23 Poursuivre les visites de nos installations
- 24 S'appuyer sur des tiers-lieux comme leviers pour mettre en œuvre la transition

### Axe 6 Réemploi / Réparation

- 25 Proposer des solutions pour favoriser le don entre particuliers
- 26 Expérimenter à l'échelle d'un quartier une zone de don et de réemploi
- 27 Réorganiser les espaces « ressourceries » des éco-centres
- 28 Orienter de nouveaux gisements issus des éco-centres vers le réemploi
- 29 Participer à la création d'un événement sur le réemploi des matériaux
- 30 Mettre en avant les réseaux d'acteurs de la réparation et du réemploi
- 31 Communiquer et diffuser des ressources en ligne sur la réparation
- 32 Créer des ateliers de réparation et de réemploi sur le territoire

### Axe 7 Déchets des professionnels

- 33 Étudier l'opportunité de mise en place de contenants consignés pour la restauration à emporter et expérimenter

### Axe 8 Déchets marins

- 34 Structurer l'offre de service pour les opérations de ramassage de déchets dans les communes

AXE 1

# CONSOMMATION RESPONSABLE



SYBERT

# ACTION # 1

## Sensibiliser aux achats durables

Public visé Tout public	Produits visés Tous produits	Pilote de l'action SYBERT
----------------------------	---------------------------------	------------------------------

### Objectifs

L'objectif de cette action est de promouvoir la consommation responsable lors de nos achats. Par consommation responsable, on entend :

- les achats en vrac : sans emballage ou avec emballages limités ;
- les achats issus d'une production écoresponsable et durable ;
- les achats d'objets ou de matériaux de récupération issus d'une filière de réemploi, reconditionnés ou encore d'occasion.

### Description de l'action

Cette action s'inscrit dans un cadre plus large de sensibilisation et s'effectue tout au long de l'année par l'équipe du service Prévention :

- À travers les différents projets menés et inscrits dans le PLPDMA (les ateliers « faire soi-même », la promotion des protections hygiéniques lavables et des couches lavables pour bébé, l'accompagnement des manifestations zéro déchet avec le dispositif « Comtois, Rends-moi », le travail en vue du retour de la consigne des bouteilles en verre, la mise en place de zone de récupération en éco-centres...)
- À travers l'animation de stands installés à l'occasion de manifestations diverses (présentation d'une malle zéro déchet, promotion des initiatives locales en matière de réemploi ou de réparation)

### Résultats

Il s'agit principalement de l'animation de stands sur de grandes manifestations (Terres de Jim à Mamirolle, le Festival du climat à Pirey, les Slow-up à Geneuille et Emagny, Loue Lison en fête à Amancey, la fête annuelle de Recologne, les Rencontr'Ados du département du Doubs, la Fête du réemploi et de la réparation qui se déroule tous les ans sur une commune différente depuis 2022...).

Sur Besançon, il faut noter la présence du SYBERT aux Grandes Heures Nature, à Place aux choix solidaires et durables, au Cross national des pompiers mais aussi sur les animations estivales type Vital'été, pour le Raid Terre de jeunes ou à l'occasion de la fête des éco-quartiers de Besançon...

Tous des animateurs du SYBERT sont mobilisés pour la tenue de ses stands.

	2021	2022	2023	2024	2025
Nombres de stands et ateliers (par 1/2 journée)	60	34	39	51	67
Nombre de personnes sensibilisées	1 562	1 408	1 540	1 957	1 945

### Perspectives

Poursuivre les stands de sensibilisation au zéro déchet, à la réparation et au réemploi.

Intégrer sur le site internet du SYBERT l'offre locale (commerçants ZD, réparateurs, magasins de seconde main...)



Terre de Jim (Mamirolle) - 2024



Chalezeule Modes Doux - 2024

# ACTION # 2

## Promouvoir les ateliers autour du "faire soi-même"

Public visé Tout public	Produits visés Tous produits	Pilote de l'action SYBERT
----------------------------	---------------------------------	------------------------------

### Objectifs

À travers cette action, le SYBERT a souhaité enclencher « les rendez-vous du faire soi-même » autour de la fabrication de produits ménagers naturels et faits maison.

S'appuyant sur le réseau des référents communaux SYBERT, le projet a consisté à identifier, dans les communes, un binôme de personnes-relais motivées par la thématique de l'éco-consommation.

Pour ce binôme, l'objectif annoncé était l'animation d'ateliers permettant aux habitants d'apprendre à fabriquer et utiliser des produits d'entretien naturels et faits maison.

### Description de l'action

Pour ce faire, le SYBERT a mis en place un accompagnement des bénévoles identifiés en plusieurs étapes :

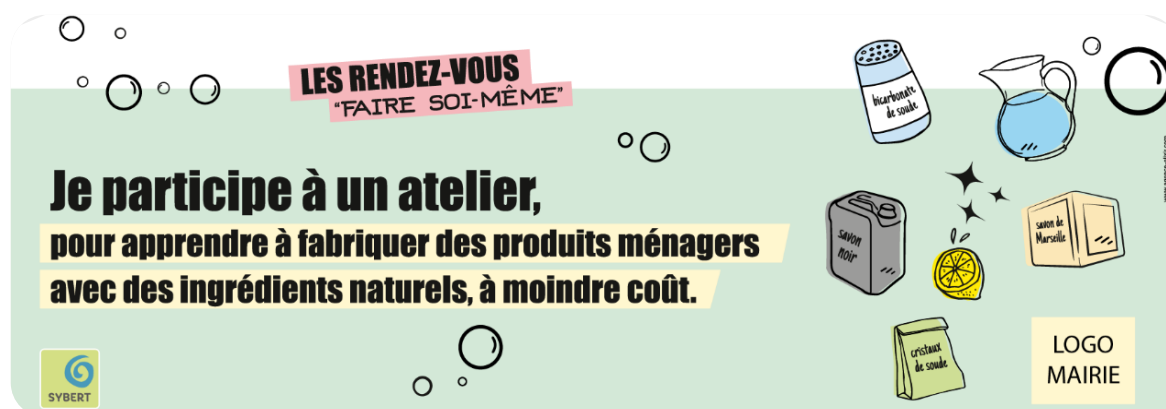
- formation obligatoire de 1,5 jour avec un professionnel de l'éco-consommation (fabrication de produits ménagers naturels avec apports théoriques et pratiques) ;
- co-animation d'un atelier auprès des habitants de la commune avec les animateurs du service Prévention
- puis animation d'un ou plusieurs ateliers en autonomie.

Le SYBERT a fourni l'ensemble des produits nécessaires à la réalisation des recettes ainsi qu'une série d'outils (supports de communication et visuels personnalisables en version imprimable et web, livret de recettes, guide méthodologique pour animer les ateliers).

### Partenaires mobilisés

25 bénévoles formés en 2023 (élus, référents SYBERT, habitants ou membres d'associations)

13 communes volontaires



### Résultats

Mise en ligne d'une première [vidéo sur la fabrication de produits ménagers naturels](#), diffusée en live à l'occasion de la SERD 2021 (2 100 €).

Organisation de la formation auprès de 23 personnes volontaires en 2023 (formation 4 400 € + communication & achat fournitures 2 190 €).

17 ateliers animés par les bénévoles se sont déroulés entre mai 2023 et décembre 2023 et 12 ateliers en 2024 sur les communes les plus dynamiques que sont Avanne, Deluz, Franois, Fontain-Pugey, Saône, Montgesoye et Rouhe. On comptait en moyenne 12 personnes par atelier.

À l'initiative du SYBERT, une centaine de participants ont pu s'essayer à la fabrication de gel détartrant ou encore de spray nettoyant au cours de 7 ateliers (espace pédagogique, MFR de Morre) en 2025.

En 2026, un atelier « fabrication de produits ménagers » sera proposé chaque mois, à l'espace pédagogique ou en délocalisé.

En parallèle, le SYBERT a contribué à la parution d'un livre autour du faire soi-même intitulé « Lierre et Pimprenelle » à hauteur de 4000 €, en partenariat avec le CPIE du Haut-Doubs. L'ouvrage est paru début 2025.

## Perspectives

Le maintien de la dynamique auprès des bénévoles est chronophage ; d'autant plus que la disponibilité des bénévoles est très fluctuante. Cette action nécessiterait de faire un nouvel appel à bénévoles et donc de former de nouvelles personnes volontaires.

À ce jour, les animateurs du SYBERT ont pris le relais et animent des ateliers à l'espace pédagogique ou en délocalisé à la demande. La thématique des produits ménagers naturels a été retenue dans le cadre du projet signé avec l'Agence de l'eau RMC « démarches territoriales de réduction des substances dangereuses » 2026-2028. C'est donc un axe qu'il faudra maintenir lors du prochain PLPDMA.



Parution de l'ouvrage « Lierre et pimprenelle » CPIE HD - février 2025

# ACTION # 3

## Étudier un dispositif de location/lavage de vaisselle réemployable

Public visé Organisateurs d'événements	Produits visés Gobelets et vaisselle réutilisable	Pilote de l'action SYBERT, PREVAL, SYTEVOM, YAKA (Pôle Territorial de Coopération économique du Haut-Doubs)
---	--	---

### Objectifs

Développer l'usage de la vaisselle réutilisable lors des événements grand public (manifestations culturelles, sportives...) et réduire les emballages jetables produits lors de ces manifestations.

### Description de l'action

Depuis 2019, le SYBERT propose la vente à tarif préférentiel de gobelets lavables d'une contenance de 25 cl. Ce dispositif est réservé aux communes, écoles ou associations du territoire pour les manifestations qu'elles organisent.

Souhaitant aller plus loin, et pour répondre à une demande grandissante des organisateurs, le SYBERT a rejoint le dispositif « Comtois, Rends-moi » mis en place par le syndicat PREVAL et le Pôle de coopération économique du Haut Doubs (YAKA), avec le soutien de la Région BFC, du département du Doubs, de l'ADEME et de CITEO.

Le projet consiste en un service de location et de lavage d'une flotte mutualisée de vaisselle réemployable, pour les organisateurs d'événements. La participation du SYBERT permet aux organisateurs situés sur le territoire de bénéficier de tarifs préférentiels.

Pour soutenir le développement de ce dispositif, le SYBERT prend en charge une partie du lavage à hauteur de 10 cts par unité.

L'objectif étant que la montée en puissance de l'offre permette à terme de s'équilibrer économiquement. En 2025, le Syndicat de traitement des déchets de Haute-Saône (SYTEVOM) a rejoint la démarche.

### Partenaires mobilisés

Organisateurs d'événements et communes du SYBERT  
PREVAL, SYTEVOM,

### Résultats marquants

Un 1<sup>er</sup> test de prêt de gobelets avec lavage industriel à Valdahon s'est déroulé avec l'OCAB à l'occasion du marché de Noël bisontin en 2024 (8 000 gobelets prêtés).

De fin mai à fin décembre 2025, 20 événements ont fait appel au dispositif « Comtois, Rends-moi » sur le territoire du SYBERT. 61 620 contenants ont été loués (gobelets 30 et 50 cl, plateau-repas, barquettes) pour un soutien financier au lavage de la part du SYBERT de 3 500 €.

### Perspectives

Le Préval, le SYTEVOM et le SYBERT ont candidaté en 2025 à un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) de CITEO sur le réemploi (2026-2027). 3 thématiques seront traitées : portage à domicile, restauration à emporter et événementiel. Le groupe projet est lauréat de l'AMI CITEO avec un budget global pour les 3 syndicats de 380 800 € HT dont 250 000 € pris en charge par CITEO.



Notons aussi que suite à l'arrêt de l'activité de « J'aime mes bouteilles », le SYBERT participe aussi aux échanges concernant la structuration d'une filière opérationnelle sur la consigne des bouteilles en verre avec les collectivités et la Région BFC.

<https://jereemploiie.fr/>



# ACTION # 4

## Poursuivre la diffusion de l'autocollant Stop pub

Public visé Tous publics	Produits visés Imprimés non sollicités	Pilote de l'action SYBERT
-----------------------------	---	------------------------------

### Objectifs

Il s'agit de poursuivre la diffusion de l'autocollant et de le mettre à disposition des partenaires et usagers.

### Description de l'action

Le SYBERT tient à disposition des Stop pub (rouleaux d'autocollants par 200 exemplaires). Ils sont envoyés gratuitement sur simple demande.

### Partenaires mobilisés

Communes  
Bailleurs  
Syndic  
Habitants  
Associations

### Résultats marquants

Environ 5 000 autocollants sont commandés chaque année.



AXE 2

# TEXTILES SANITAIRES



SYBERT

# ACTION # 5

## Accompagner les professionnels de la petite enfance à l'utilisation des changes lavables

Public visé Professionnels de la petite enfance (crèches)	Produits visés Couches jetables	Pilote de l'action SYBERT
---	------------------------------------	------------------------------

### Objectifs

L'objectif de cette action emblématique du SYBERT est de promouvoir l'utilisation des changes lavables auprès des crèches du territoire.

Les couches jetables pour bébé représentent 2 125 tonnes de déchets chaque année sur le territoire (données issues du MODECOM du SYBERT 2024). Notons que 1955 bébés sont nés en 2024 sur notre territoire (données INSEE).

Environ 93 établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) sont ouverts à ce jour pour un potentiel de 1 785 places.

En moyenne, on estime que 2 changes (fourchette basse) par jour seront effectués en lavable, donc que deux couches jetables seront évitées, soit 470 changes par an (compte tenu des jours d'ouverture de la crèche). La quantité de déchets évités par place (ou par enfant) au sein d'une crèche est de 120 kg par an.

Rappelons que les enjeux sont multiples :

- Réduction de l'impact écologique : économie de ressources et moins de déchet (1 tonne de couches jetées de la naissance à la propreté de l'enfant) ;
- Impact sur la santé de l'enfant : perturbateurs endocriniens ;
- Impact sur le budget.

### Description de l'action

Depuis plus de dix ans, le SYBERT mène un programme de soutien aux crèches désirant tester les changes lavables et leur propose un accompagnement d'une durée d'un an. Cet accompagnement vise à suivre pas à pas le changement de pratiques au sein des équipes tant sur le plan humain que sur le plan organisationnel. À ce jour, 31 crèches ont bénéficié de cet accompagnement et toutes fonctionnent encore en changes lavables notamment les crèches municipales de Besançon ; ces dernières missionnent la Blanchisserie du refuge pour le lavage.

En 2025, nous avons accompagné la crèche municipale de St Ferjeux, la micro-crèche 1, 2, 3 Soleil de Palente et la MAM La Crapa'hutte de Ronchaux.

### Partenaires mobilisés

Crèches et micro-crèches

Ville de Besançon

Service départemental de la Protection Maternelle et Infantile

Alexandra GRIVEL, prestataire

### Résultats marquants

Sur les années 2021-2026, 22 crèches ont sollicité un accompagnement du SYBERT sur les 31 crèches engagées à ce jour. Ce dispositif a connu un vif succès sur ce mandat.

Ces 31 crèches en lavables permettront ainsi d'éviter plus de 90 tonnes de déchets chaque année. Ce qui représente un total de 746 enfants sur les 1 817 places que comptent les 95 Établissements d'Accueil du jeune Enfant (hors assistantes maternelles) soit 41 % des enfants fréquentant les EAJE.

Dépenses SYBERT	2022	2023	2024	2025
Prestation	5 000 € 2 500 € de subvention	10 000 € 5 000 € de subvention	5 000 €	3 390 €
Achat de changes	23 800 € 16 660 € de subvention	6 900 € 4 830 € de subvention	6 115 €	17 920 €

En 2022 et 2023, le SYBERT a bénéficié d'une subvention de l'ADEME à hauteur de 70 % pour l'achat de changes et de 50% pour les prestations.

## Perspectives

À ce jour, près d'un tiers des crèches du SYBERT fonctionnent en change lavable. Les crèches que l'on a démarchées ont maintenant des équipes en place depuis de nombreuses années et sont frileuses pour passer à ce système ; il devient donc de plus en plus difficile de trouver des structures volontaires.

Une relance de la crèche du CHU pourrait se faire, c'est une crèche qui comporte de nombreux berceaux et qui dispose d'une blanchisserie en interne, ce qui faciliterait la logistique pour le lavage.

Avec l'évolution du prix de l'énergie, l'argument économique est de plus en plus mis à mal.

Il pourrait être intéressant de mettre à jour notre précédente étude technico-économique (coût du lavage et de gestion des déchets, durée d'amortissement des changes...). La micro-crèche La compagnie d'Arthur les Gravier Blancs serait volontaire. Cette étude permettrait de mettre en avant l'intérêt économique d'un tel système par rapport à un fonctionnement en couches industrielles.

Il semble intéressant de faire la même étude avec une crèche de la ville de Besançon qui passe par une prestation de lavage externalisée.

En 2028, on aurait potentiellement une nouvelle crèche bisontine de 60 places à accompagner, Ce serait alors la dernière crèche de la ville de Besançon à passer aux lavables.

La crèche du CHU était également en réflexion.

# ACTION # 6

## Développer un réseau de professionnels sensibilisés aux changes lavables

Public visé Professionnels de la petite enfance	Produits visés Couches jetables	Pilote de l'action SYBERT
--	------------------------------------	------------------------------

### Objectifs

La promotion des changes lavables ne saurait se faire sans l'aide de professionnels de la petite enfance travaillant en lien avec les parents et les jeunes enfants

Notre objectif est de développer un réseau de professionnels sensibilisés aux changes lavables qui pourront à leur tour être relais et diffuser au plus près des parents, les messages en faveur des changes lavables.

### Description de l'action

Le SYBERT s'est rapproché de plusieurs organismes de formation et intervient auprès des futurs professionnels de la petite enfance. Un programme de formation a été construit et intégré dans les cursus de formation de :

- L'institut de formation de professions de santé - IFPS - auxiliaires de puéricultures
- L'institut régional du travail social - IRTS - éducateurs de jeunes enfants
- Maison familiales rurales - MFR - Bac professionnel Services aux personnes et Animations dans les Territoires (Bac pro SAPAT)
- Lycée Condé - Bac Pro Accompagnement Soins et Services à la Personne (ASSP)

En parallèle, le SYBERT démarche régulièrement les sages-femmes, les services départementaux de la Protection Maternelle et Infantile du Département du Doubs et les Relais Petite Enfance.

### Partenaires mobilisés

IFPS, IRTS, MFR de Morre, Lycée Condé  
Union Régionale des Professionnels de Santé Sage-Femmes  
Protection Maternelle et Infantile du Département du Doubs  
Les 9 Relais Petite Enfance du territoire

### Résultats

2023 : Organisation du 2<sup>ème</sup> forum professionnel à destination des acteurs de la petite enfance (alternatives pour des pratiques plus naturelles dans les EAJE, échanges entre pairs, témoignages de professionnels déjà engagé).

2024 : 6 sessions de formation réalisées (IFPS, IRTS, MFR de Morre)

2025 : 7 sessions de formation réalisées (IFPS, IRTS, MFR de Morre, lycée Condé)

Organisation d'un webinaire à destination des professionnels de santé (principalement sages-femmes) le 7 avril 2025.

Dépenses SYBERT	2022	2023	2024	2025
Prestation de formation auprès des organismes de formation	430 €	1 815 €	1 980 €	2 310 €

### Perspectives

Poursuite des formations des futurs professionnels de la petite enfance, et ce dans le but de continuer à ancrer dans les pratiques le change de bébés en couches lavables.

# ACTION # 7

## Encourager les parents à l'utilisation des changes lavables

Public visé Parents de jeunes enfants	Produits visés Couches jetables et textiles sanitaires	Pilote de l'action SYBERT
--	--	------------------------------

### Objectifs

L'objectif de cette action est de promouvoir les couches lavables auprès des familles en proposant une offre de service complète.

### Description de l'action

Depuis une dizaine d'années, le SYBERT propose un service gratuit de prêt de kit d'essai de couches lavables. L'objectif est de pouvoir tester, pendant un mois, différents modèles proposés dans le commerce avant d'investir dans l'achat d'un kit complet pour son enfant.

En plus des permanences historiques au sein du SYBERT, 2 à 3 permanences ont lieu chaque mois sur le territoire depuis 2025

En complément, le SYBERT propose la location d'un kit de 20 changes lavables fabriqués localement par la Blanchisserie du Refuge à 30 € par trimestre.

Une subvention à l'achat est aussi disponible depuis 2024.

### Partenaires mobilisés

Association Coccinelle (diffusion et relais de l'information).

Polyclinique de Franche-Comté (permanence).

Les 9 Relais Petite Enfance du territoire (permanence).



**Vous avez  
un super bébé,  
mettez-lui  
une super couche !**

### Résultats

136 kits prêtés depuis 2021 et 68 contrats de location depuis 2018.

On constate une baisse significative en 2024 (seulement 9 prêts et 3 contrats de location signés) puis une reprise des inscriptions en 2025 (32 familles sensibilisées, 18 prêts et 5 contrats de location signés).

Chaque année, le SYBERT participe au Forum Autour du bébé organisé par le Réseau périnatalité de Franche-Comté et aux journées organisées par les Relais Petite Enfance.

Depuis début 2025, les permanences à la Polyclinique et dans les Relais Petite Enfance redonnent de la visibilité à cette action.

### Perspectives

Aucune grande campagne de communication n'a été réalisée pour cette action. Il serait intéressant de mener une grande campagne (grand public et professionnels) afin de mesurer l'intérêt de cette offre encore trop méconnue.

Des contacts sont en cours auprès des Centre Médicaux Sociaux et de l'ensemble des espaces parents-enfants du SYBERT.

# ACTION # 8

## Sensibiliser à l'utilisation des protections féminines lavables/réutilisables

Public visé Femmes Professionnels de santé et du secteur social	Produits visés Protections menstruelles jetables	Pilote de l'action SYBERT
---	---	------------------------------

### Objectifs

Promotion de l'utilisation des protections menstruelles réutilisables :

- pour réduire la part des 216 tonnes de déchets estimées sur le SYBERT dues aux protections jetables ;
- pour proposer aux femmes des protections à moindre coût ;
- pour proposer des protections saines et exemptes de produits chimiques.

### Description de l'action

En mars 2023 a été mise en place une subvention pour l'achat de protections menstruelles réutilisables, sur le modèle d'actions similaires présentes sur le territoire français : subvention de 50 % du prix d'achat, plafonné à 50 € par demande.

Une communication ciblée vers l'université a été mise en place pour toucher plus activement les étudiantes.

### Partenaires mobilisés

URPS des Sages-femmes  
Direction Santé Publique de Besançon  
Direction Économie, Innovation et Territoires, Vie Étudiante et Enseignement Supérieur du Grand Besançon  
Service communication Université de Franche-Comté  
Service de santé étudiante de l'université  
Centre de Santé Sexuelle



### Résultats

162 dossiers en 2023, 86 dossiers en 2024 et 73 dossiers en 2025

Diffusion de flyers auprès des professionnels de la santé, université... (3 000 flyers)

De très bons retours sur cette action innovante, beaucoup de femmes ne seraient pas passées à ce type de protections sans ce soutien financier. La moyenne d'âge des bénéficiaires de la subvention est de 33 ans.

### Perspectives

Relancer les professionnels de santé pour relayer l'offre.

Maintenir une communication auprès des étudiantes : l'annonce faite par le gouvernement en avril 2026 sur la prise en charge à 100% par la CPAM, dès septembre 2026, de l'achat de protections hygiéniques lavables en pharmacie démontre que cette action du PLPDMA était justifiée.

S'aider des réseaux de communication des communes, elles étaient encore frileuses pour aborder ce sujet en 2023.

Dépenses SYBERT	2023	2024	2025	2026 (au 10 mai)
Nombre de dossiers traités	151	87	73	31
Montant de la subvention versée	5 020 €	2 850 €	2 485 €	1 056 €

# ACTION # 9

## Tester l'utilisation des protections lavables pour incontinence urinaire

Public visé Personnes souffrant d'incontinences urinaires	Produits visés Protections jetables	Pilote de l'action SYBERT
--	--	------------------------------

### Objectifs

Lors des rencontres avec les habitants, la question des solutions alternatives aux protections jetables pour incontinence revient régulièrement dans les discussions ; d'autant plus que ce type de protections pèse lourd dans les poubelles d'ordures ménagères et constitue un poste de dépenses non négligeable pour ces acheteurs.

Afin de répondre à une demande grandissante des habitants, une expérimentation a été lancée avec deux chirurgiens urologues partenaires exerçant en clinique afin de permettre à des patients volontaires de tester différentes marques de protection contre l'incontinence et d'en analyser quelques critères tels que l'absorption, le confort, le maintien, l'entretien...

Les protections lavables pour l'incontinence se présentent principalement sous la forme de sous-vêtements classiques. Elles sont composées de deux parties : une absorbante pour recueillir les pertes urinaires, l'autre imperméable pour éviter les fuites. Ces protections sont lavables en machine.

### Description de l'action

Il a été remis aux urologues partenaires une fiche explicative du projet, une charte d'engagement ainsi qu'une fiche de suivi des pesées. Il revenait aux médecins d'informer leurs patients de cette expérimentation, expérimentation qui se déroulait en total anonymat.

Les critères de sélection/participation étaient les suivants :

1. habiter dans une des communes des 3 EPCI adhérents au SYBERT (cf. liste 1er §),
2. être autonome dans la mise en place et l'entretien des protections
3. être disponible durant l'expérimentation de 3 mois (après remise du kit)
4. s'engager à répondre à un questionnaire à l'issue de la période d'expérimentation

En contrepartie, les protections pour incontinence étaient offertes gratuitement aux patients testeurs.

### Partenaires mobilisés

Chirurgiens urologues volontaires (2 médecins)

### Résultats

Malheureusement, aucun patient testeur n'a été identifié et l'expérimentation n'a pas été menée jusqu'au bout.

Face à cette difficulté, nous avons contacté des résidences autonomie pour seniors sans plus de succès.

### Perspectives

L'incontinence urinaire est un sujet tabou, le portage de ce projet est encore délicat.

AXE 3

# GASPILLAGE ALIMENTAIRE



SYBERT

# ACTION # 10

## Accompagner les professionnels de la restauration collective dans la réduction du gaspillage alimentaire

Public visé Professionnels de la restauration collective	Produits visés Gaspillage alimentaire	Pilote de l'action SYBERT et GT PAT gaspillage alimentaire
---	--	---

### Objectifs

- Accompagner 12 établissements scolaires (écoles primaires) et les communes ayant la compétence « restauration scolaire » dans leur démarche de réduction des déchets alimentaires.
- Réaliser un diagnostic complet sur la nature du gaspillage alimentaire en établissement scolaire.
- Accompagner un professionnel afin de réduire le gaspillage alimentaire dans son établissement.
- Réduire le gaspillage alimentaire de -25 % dans les établissements accompagnés.

### Description de l'action

D'une durée de 15 mois environ par établissement, le projet se décline en plusieurs étapes :

- ✓ Une réunion de présentation du projet,
- ✓ Une campagne de pesée (P1) des déchets alimentaires, un diagnostic du fonctionnement du restaurant scolaire et une enquête convives,
- ✓ Une réunion de présentation des résultats,
- ✓ Une réunion d'élaboration d'un plan d'actions visant à réduire le gaspillage alimentaire,
- ✓ Une seconde campagne de pesée (P2) mesurant les effets du plan d'actions,
- ✓ Une réunion bilan et perspectives

### Partenaires mobilisés

- Grand Besançon Métropole dans le cadre de son PAT (Projet Alimentaire Territorial)
- Mairies, syndicats intercommunaux ou communautés de communes des établissements scolaires
- Prestataire de repas ou cuisine centrale
- Équipes des agents périscolaires et de restauration / Équipe éducative (enseignants) / Parents d'élèves
- Gestionnaires de la restauration scolaire (Ufcv, Familles Rurales, Les Francas du Doubs...)

### Résultats

Depuis le démarrage de cette action en 2021, le SYBERT et ses prestataires OrgaNéo et Trivial'Compost ont accompagné 31 restaurants scolaires et un établissement professionnel disposant d'une cuisine sur place.

En moyenne sur les 24 sites dont l'accompagnement est terminé, le gaspillage alimentaire a diminué de 27,3 % entre les deux pesées. Le tonnage de gaspillage alimentaire évité représente ainsi près de 14,5 tonnes pour une année complète (déchets provenant uniquement du gaspillage alimentaire, hors biodéchets dits inévitables). Sur chaque site une action de sensibilisation des convives a été réalisée. Cela représente 480 convives.

Des sessions de formation du personnel des établissements accompagnés ont également été proposées chaque année sur les thématiques de l'alimentation durable en lien avec le gaspillage alimentaire, le rôle de l'équipe éducative, la sensibilisation des convives et l'adaptation des grammages servis. Au total, 72 personnes ont suivi ces formations (2023 : 14 pers. ; 2024 : 14 pers. ; 2025 : 8 pers. ; 2026 : 40 pers.).

En novembre 2024, une journée d'échanges sur le gaspillage alimentaire organisée par le SYBERT s'est déroulée au lycée Pergaud. Cette journée a permis de réunir les différents acteurs de la restauration scolaire du territoire (gestionnaires de restaurants scolaires, prestataires de repas, élus, centres de

formation en hôtellerie et restauration) avec pour objectifs de rappeler la législation et les enjeux actuels, de présenter des retours d'expériences d'acteurs engagés du territoire et de faire émerger des dynamiques. 25 intervenants se sont succédés durant la journée pour informer les 83 professionnels de la restauration scolaire venant de toute la région Bourgogne Franche-Comté.

Dépenses SYBERT	2022	2023	2024	2025
Prestation d'accompagnement	18 450 € <i>dont 80% de subvention</i>	18 300 € <i>dont 80% de subvention</i>	13 990 €	29 520 €

Le projet a été soutenu financièrement par la DRAAF en 2022 et 2023 dans le cadre du Plan de relance pour les investissements liés aux Projets Alimentaires Territoriaux (PAT).

## Perspectives

Le SYBERT a choisi de poursuivre son accompagnement en 2026-2027 avec de nouveaux restaurants scolaires. Les dépenses de fonctionnement liées aux prestations d'accompagnements se font sur ses fonds propres depuis 2024.

Le démarchage va débuter en juin 2026. Il pourrait être intéressant d'aller à nouveau vers un gros producteur de biodéchets (CROUS, résidence seniors...).



# ACTION # 11

## Sensibiliser le grand public au gaspillage alimentaire

Public visé Tous publics	Produits visés Gaspillage alimentaire	Pilote de l'action SYBERT et GT PAT gaspillage alimentaire
-----------------------------	--	--

### Objectifs

Le SYBERT souhaite communiquer activement sur la question du gaspillage alimentaire qui représente encore 13 kg/hab./an soit 10 % du poids de la poubelle grise. L'objectif est de sensibiliser le grand public à la problématique du gaspillage (tant au niveau global qu'à la maison) et prodiguer des conseils pour réduire le gaspillage alimentaire au sein des foyers.

### Description de l'action

Afin de toucher un maximum de personnes, le SYBERT envisageait de proposer des ateliers ouverts à tous, au plus près des communes, sur la lutte contre le gaspillage alimentaire (DLC/DDM, atelier cuisine, rangement du frigo...).

En parallèle, le SYBERT souhaitait expérimenter une campagne de communication basée sur des nudges. Le but d'un nudge (coup de pouce en anglais) est d'inciter un individu à agir d'une certaine manière, sans jamais chercher à le contraindre. L'intérêt est de pouvoir agir sur différents leviers relatifs au processus décisionnel d'un consommateur, dans le but de le faire changer de comportement.

La campagne de communication devait consister en affichage grand public (abribus, bus, panneau 4\*3...), spots radio, encarts dans la presse locale et relais sur le site internet du SYBERT et ses réseaux sociaux. Une communication directe aurait été faite auprès des communes pour relayer les messages.

### Partenaires mobilisés

Adhérents SYBERT et communes comme relais de l'information  
Médias et réseaux sociaux pour la campagne de communication

### Résultats

Initialement prévue en 2023, la campagne de sensibilisation grand public n'a pas pu être menée. Notre volonté était d'accompagner des actions de terrain par une campagne de communication qui expérimenterait les ressorts liés aux sciences comportementales et notamment l'utilisation de nudges. Cette partie du projet n'a malheureusement pas pu se faire pour des raisons liées aux moyens humains dont dispose le SYBERT. Il a été décidé de prioriser les actions de communication vers d'autres compétences et thématiques.

Quelques ateliers anti-gaspi ont été menés (pied d'immeuble, fête du réemploi et de la réparation...) mais de façon sporadique et sur demande spécifique.

### Perspective

L'élaboration du prochain PLPDMA permettra de travailler sur de nouvelles pistes d'actions :

- Organisation d'un concours de cuisine anti-gaspi auprès des habitants
- Partenariat avec des restaurateurs et avec édition d'un livre de recettes

# ACTION # 12

## Organiser une collecte et un pressage solidaires de pommes issues de vergers locaux

Public visé  
Tous publics

Produits visés  
Gaspillage alimentaire

Pilotes de l'action  
Banque alimentaire, GBM,  
SYBERT

### Objectifs

L'opération consiste à organiser des cueillettes solidaires de fruits dans les vergers des particuliers et des communes et à presser les fruits lors d'une journée de pressage avec un presseur mobile professionnel permettant d'obtenir un jus de qualité pasteurisé sur le territoire de la commune volontaire.

La prestation de pressage est prise en charge par le SYBERT dans un objectif de lutte contre le gaspillage des fruits non ramassés. En échange du don de la moitié des poches de jus (au minimum) produites à la Banque Alimentaire de Franche-Comté, l'autre moitié revient à l'apporteur de pommes (et poires et coings).

En plus de l'aspect solidaire, cette opération permet de créer du lien sur les communes en proposant un temps convivial et pédagogique autour d'un presseur professionnel conçu pour permettre à toutes et tous de s'investir.

Les habitants qui participent aux opérations « partageons nos fruitiers » évitent que leurs fruits ne soient gaspillés et contribuent au pressage solidaire qui a lieu à proximité de chez eux.

L'intérêt pour le SYBERT est de valoriser les ressources alimentaires surproduites dans les vergers et jardins pour en faire bénéficier au plus grand nombre.

### Description de l'action

Deux expérimentations de pressage de pommes issues de vergers et jardins de particuliers ont été menées à l'automne 2024 en partenariat avec la commune de Devecey, la Banque Alimentaire et le Musée des Maisons Comtoises de Nancray.

En 2025, pour donner suite à la première expérimentation, des opérations ont été organisées dans 4 communes (Tarcenay-Foucherans, Devecey, Dannemarie sur Crête et à Nancray, au Musée des Maisons comtoises).

Un groupe de bénévoles de la Banque Alimentaire s'est mobilisé pour se rendre chez les habitants afin de collecter les fruits en amont de l'événement.

### Partenaires mobilisés

SYBERT, Banque alimentaire du Doubs et Grand Besançon Métropole

Communes volontaires

Association des Lycéens, Étudiants, stagiaires et apprentis du Lycée agricole de Dannemarie-sur-crête

Association de parents d'élèves de Devecey et commune de Devecey

Association des parents d'élèves de l'école intercommunale de Tarcenay-Foucherans

### Résultats

Les habitants ont bénéficié gratuitement du pressage de leurs pommes. Ils devaient en contrepartie verser la moitié du jus produit à la Banque Alimentaire. 150 poches ont ainsi pu être récupérées par l'association en 2024. Les deux opérations ont permis de valoriser 2 391 kg de pommes qui pour la plupart étaient destinées à rester aux pieds des arbres.

En 2025, 10 tonnes de pommes ont été collectées, et 1 650 poches de 3 litres produites.

Le SYBERT a financé la prestation du presseur mobile à hauteur d'une tonne de pommes pressées par commune.

La communication a été prise en charge par la Banque Alimentaire du Doubs.

GBM a été facilitateur pour trouver les communes volontaires, dans le cadre de son PAT.

Dépenses SYBERT	2024	2025
Prestation pressage de fruits	1 630 €	4 500 €

## Perspectives

Cette opération présente un réel intérêt à la fois pour les particuliers qui ne savent pas toujours comment valoriser les fruits de leurs vergers, mais aussi pour la Banque Alimentaire qui bénéficie de jus de fruits de qualité à donner à ses bénéficiaires.

Le rôle des communes est primordial dans la mise en relation du SYBERT avec les habitants volontaires mais aussi dans la mise en œuvre pratique des cueillettes et du pressage.

L'équilibre économique de cette opération repose en grande partie sur le soutien financier du SYBERT. Les acteurs vont devoir travailler sur le montage financier pour poursuivre cette action et ainsi l'étendre à d'autres communes.



# ACTION # 13

## Etudier la faisabilité d'un outil de transformation alimentaire

Public visé Tous publics	Produits visés Gaspillage alimentaire	Pilote de l'action SYBERT et France Active
-----------------------------	--	---

### Objectifs

Dans la continuité de ses actions sur le gaspillage, le SYBERT souhaite faire émerger un outil de transformation alimentaire qui permettrait de contribuer à l'autonomie alimentaire du territoire, faire le lien avec les producteurs locaux, agir contre la précarité alimentaire et réduire le gaspillage alimentaire.

Le syndicat a missionné France Active Franche-Comté pour travailler sur ce sujet et mobiliser les acteurs du territoire. L'idée est de faire émerger un projet collectif qui répondra aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux de notre territoire.

Les objectifs sont de :

- Faire émerger un projet sur le territoire
- Participer à l'identification des parties prenantes du projet
- Créer la structure qui portera le projet (statuts...)

### Description de l'action

La première phase qui a démarré en mai 2024, consiste à mobiliser et constituer le groupe projet qui travaillera sur ce futur outil de transformation alimentaire.

La phase 2 doit permettre de structurer le projet. La phase 3, plus opérationnelle, verra le lancement d'une activité. L'ensemble du projet se déroule sur une durée de 3 ans.

À l'issue du travail des phases 1 et 2, deux solutions ont été identifiées par France Active : la mise en place d'une unité de surgélation, visant à fournir la restauration collective en aliments bios et locaux, et le développement d'une expérimentation avec le CFA de Châteaufarine pour transformer les surplus des maraîchers et des particuliers à l'été 2026.

### Partenaires mobilisés

Ce projet est mené en lien avec la Banque alimentaire du Doubs, la Chambre d'agriculture, Grand Besançon Métropole, des maraîchers et traiteurs du territoire.

Le SYBERT finance le projet à hauteur de 25 000 € pour les 3 ans.

### Perspectives

La phase 3 du projet devrait démarrer à l'été 2026 avec une expérimentation au CFA Châteaufarine visant à transformer les surplus de la Banque Alimentaire et des particuliers, aujourd'hui destinés à la poubelle.

# ACTION # 14

## Faciliter le prêt du Crumbler auprès des boulangers professionnels

Public visé Boulangers	Produits visés Gaspillage alimentaire	Pilote de l'action ADEME et Chambre des Métiers et de l'Artisanat
---------------------------	--	---

### Objectifs

Réduire le gaspillage de pains et viennoiseries chez les professionnels (boulangers, restaurateurs, traiteurs, supermarchés).

Mettre en relation les boulangers du territoire du SYBERT en facilitant le prêt de crumblers d'essais pour être testés in situ et transformer facilement les surplus de pains et viennoiseries en chapelure afin de réaliser des recettes anti-gaspi.

### Description de l'action

L'ADEME de Bourgogne-Franche-Comté subventionne la démarche Crumbler afin de lutter contre le gaspillage de pain. Tous les professionnels qui disposent régulièrement de surplus de pain peuvent bénéficier gratuitement d'un appareil en prêt (dans la limite des stocks disponibles) afin de transformer rapidement leurs invendus en chapelure artisanale. Cette chapelure peut ensuite être vendue en sachets, ou utilisée comme si c'était de la farine dans des recettes de pâtisseries (cookies, muffins, tartelettes...) ou des pains.

Les sites expérimentateurs bénéficient d'un accompagnement dans l'apprentissage des recettes et à la maîtrise sanitaire.

Le Crumbler permet de réaliser plusieurs types de chapelures, selon le type de pains ou de viennoiseries broyés, offrant de nombreuses possibilités de réutilisation.

Le SYBERT a joué le rôle de facilitateur en fournissant une liste complète de boulangers sur le territoire et en proposant le stockage du matériel dans ses locaux lorsque l'outil n'était pas utilisé.

### Partenaires mobilisés

ADEME, Chambre des Métiers et de l'Artisanat de BFC

<https://www.crumbler.fr/>

### Résultats

Selon l'activité du professionnel, le Crumbler peut valoriser de **500 kg à plus de 2 tonnes** de pain par an ce qui représente un impact environnemental et économique important.

À ce jour, 4 professionnels ont fait l'acquisition du Crumbler sur le territoire du SYBERT.

### Perspectives

L'expérimentation se poursuit jusqu'en fin 2026.

AXE 4  
**DÉCHETS VERTS  
& BIODECHETS**



SYBERT

# ACTION # 15

## Expérimenter le broyage des déchets verts

Public visé Particuliers avec jardin Communes	Produits visés Déchets verts	Pilote de l'action SYBERT
---	---------------------------------	------------------------------

### Objectifs

Dans le cadre de sa politique de prévention et réduction à la source des biodéchets, le SYBERT souhaite inciter les communes du territoire et leurs administrés à valoriser leurs déchets verts sur place, afin de favoriser un retour au sol de la matière organique et d'éviter leur transport vers les éco-centres équipés de bennes de déchets verts.

### Description de l'action

Pour répondre à cet objectif, le SYBERT a fait l'acquisition en 2023 de deux broyeurs multi-végétaux, de capacité professionnelle.

Suite à l'expérimentation réalisée en 2023 sur 4 communes, le dispositif a été proposé à l'ensemble des communes du territoire à l'automne 2024. Le succès de cette première campagne a permis de réitérer l'action en 2025.

Pour rappel et afin de protéger la biodiversité, ces opérations ne sont pas proposées d'avril à fin août, période pendant laquelle il est recommandé de ne pas tailler les haies et arbres.

### Partenaires mobilisés

Communes  
Particuliers

### Résultats

20 opérations de broyage ont été organisées en 2025 au bénéfice de 8 communes.



La bonne participation des usagers a permis de détourner environ 564 tonnes de déchets verts (en 2024, la quantité avait été estimée à environ 100 tonnes, mais les mesures de volumes et calcul de tonnage ont été améliorées depuis). La mesure des volumes et des tonnages reste approximative et fera l'objet d'un nouveau protocole de mesure.

Cette deuxième campagne aura permis d'affiner l'articulation des opérations de broyage dans les communes.

### Perspectives

Le service Valorisation Organique, de par son dimensionnement actuel, sera en mesure d'organiser de nouvelles opérations de broyage en 2026, sur un maximum de 15 communes.

Les données concernant le taux de participation des habitants ainsi que la destination du broyat sont difficiles à évaluer mais pourraient être obtenues via des questionnaires en communes.

# ACTION # 16

## Soutenir des initiatives de poulaillers collectifs dans les communes

Public visé Associations	Produits visés Déchets alimentaires	Pilote de l'action SYBERT Porteurs de projets
-----------------------------	--	---

### Objectifs

Réaliser un diagnostic des initiatives existantes  
Étudier les possibilités de soutien à la création de poulaillers collectifs  
Pérennisation des projets et création d'une charte éthique

### Description de l'action

La réglementation en vigueur impose une obligation de protéger les poules via un filet de protection ou un local fermé. Il ne doit pas y avoir d'interaction possible avec des oiseaux sauvages.  
C'est au détenteur de respecter la réglementation en vigueur et d'assurer le bien-être des poules (alimentation, nettoyage...).

Bien que le SYBERT ne puisse être tenu pour responsable en cas de contamination sanitaire type grippe aviaire, face à la menace récurrente de contamination sur le territoire français, il a été décidé de ne pas soutenir des projets de poulailler collectif.

### Partenaires mobilisés

Associations (village, quartier, parents d'élèves)  
Services de restauration (périscolaire, EHPAD...)  
Référénts déchet des communes

### Perspectives

Action abandonnée.

# ACTION # 17

## Mettre en place une gestion de proximité des biodéchets

Public visé  
Usagers

Produits visés  
Biodéchets des ménages

Pilote de l'action  
SYBERT

### Objectifs

Dans le cadre de l'obligation réglementaire de tri à la source des biodéchets à l'horizon 2024, le SYBERT a défini une stratégie de déploiement du compostage de proximité sur l'ensemble des zones urbaines denses du territoire où cela est possible (espace public et/ou privé disponible pour l'implantation de sites). L'objectif est d'atteindre à l'horizon 2024 un niveau d'équipements de compostage partagés correspondant à un taux de participation de 15 % des ménages.

### Description de l'action

Le SYBERT a poursuivi l'accompagnement des habitants au compostage à travers diverses actions :

1. mise en place de nouveaux sites de compostage en pied d'immeuble,
2. formation et suivi des référents compostage,
3. installation de nouveaux sites de compostage de quartier,
4. approvisionnement des sites en broyat.

### Partenaires mobilisés

Communes et adhérents du SYBERT  
Bailleurs et syndicats de copropriété  
Trivial Compost



## Résultats

Composteurs de pied d'immeuble : 16 mis en service et 6 fermés en 2025 – 349 cumulés depuis 2010  
Sites de compostage partagé de quartier et village : 6 mis en service en 2025 et 2 déplacés – 69 en service.

	Nombre d'habitants	Nb habitants pouvant accéder au service fin 2025	% habitants pouvant accéder au service fin 2025	Nb habitants utilisant le service en 2025	Taux de participation 2025 <sup>(e)</sup>
<i>Composteurs individuels</i>	110 879	110 879	100 %	76 506	69 %
<i>Lombricomposteurs</i>	120 118	580		580	
<i>Composteurs de pied d'immeuble</i>		23 750 <sup>(a)</sup>		8343 <sup>(b)</sup>	
<i>Chalet de compostage</i>		46 650 <sup>(c)</sup>		7601 <sup>(d)</sup>	
<i>Sous-total habitat collectif</i>	120 118	70 965	59,1 %	16 524	23,3 %
<b>TOTAL</b>	<b>230 997</b>	<b>181 844</b>	<b>78,7 %</b>	<b>93 030</b>	<b>51,2 %</b>

Nota :

- On considère qu'un foyer moyen est composé de 2,2 personnes en habitat individuel, et de 1,7 personnes en habitat collectif ; l'usage des composteurs individuels est estimé au vu du sondage réalisé en 2018 par IPSOS (69 % des personnes habitant en maison individuelle compostent leurs déchets de cuisine) ;
- L'usage des sites de compostage en pied d'immeuble est estimé sur la base du nombre total d'habitants des immeubles avec CPI (a) et du nombre d'habitants s'étant déclarés intéressés à la création du site (b) ; Le taux de participation (b) est estimatif dans la mesure où sa mesure est trop lourde pour être faite.
- L'usage des chalets de compostage est évalué sur la base de la population présente dans un rayon de 200m (c) et du nombre d'habitants ayant demandé le code d'accès à un chalet (d) ;
- Le taux de participation (e) est calculé de la façon suivante : nombre d'habitants utilisant le service / nombre d'habitants pouvant accéder au service. Pour les sites récemment installés, le faible nombre d'inscrits fait baisser le taux de participation global (a).

## Perspectives

Après plusieurs années marquées par l'implantation de nouveaux sites de compostage de quartier/village, l'année 2026 sera tournée vers la consolidation de la participation sur ces installations et à la poursuite du déploiement des composteurs de pied d'immeuble.

AXE 5

# SENSIBILISATION À LA PREVENTION DES DÉCHETS



SYBERT

# ACTION # 18

## Organiser des Assises Déchets

Public visé Habitants, professionnels et scolaires	Produits visés Tous produits	Pilote de l'action SYBERT
---	---------------------------------	------------------------------

### Objectifs

Aller à la rencontre des habitants, des professionnels et des scolaires dans différentes villes du territoire afin de faire émerger des propositions concrètes en matière de traitement et de réduction des déchets. Cette démarche a pour but de repenser le traitement des déchets tel qu'il existe aujourd'hui sur le territoire, d'en identifier les atouts, les freins, mais aussi les leviers et les marges de progression.

### Description de l'action

La consultation citoyenne « Dans vos idées, rien à jeter ! Parlons déchets. » s'est déclinée en 7 réunions grand public, 2 réunions réservées aux professionnels et associations, 6 interventions scolaires (du primaire au lycée) et en une consultation en ligne, le tout entre mi-septembre et mi-décembre 2022.

Cette opération a nécessité :

- La création d'un « escape game » dédié au traitement des déchets sur le territoire du SYBERT ;
- La configuration d'une consultation citoyenne sur la plateforme « Les Ateliers Citoyens » de la Ville de Besançon ;
- La mise en œuvre d'un plan de communication conséquent (achat d'espaces publicitaires, diffusion papier et digitale...).



### Partenaires mobilisés

Habitants  
Communes et référents déchets  
Établissements scolaires

### Résultats

- Près de **140 personnes** lors de 7 soirées
- **200 scolaires** du CE1 à la Terminale, dans 3 écoles élémentaires, deux collèges et un lycée
- Un escape game créé spécifiquement sur le traitement des déchets
- Plus de **35 propositions** de mesures concrètes telles que :
  - ✓ Mettre en place une **consigne pour les bouteilles en verre**
  - ✓ **Sensibiliser, communiquer et éduquer** de manière plus massive tous les usagers sur les enjeux du tri et de la réduction des déchets
  - ✓ Installer des **composteurs** de manière plus fine sur tout le territoire

# ACTION # 19

## Sensibiliser à la prévention des déchets via la mise en place de concours

Public visé Tous publics	Produits visés Tous produits	Pilote de l'action SYBERT
-----------------------------	---------------------------------	------------------------------

### Objectifs

Réaliser à minima un concours vers le grand public chaque année  
Réaliser à minima un concours vers les scolaires chaque année

### Description de l'action

L'objectif de cette action est de créer une émulation autour de concours sur la thématique de la prévention des déchets ; un groupe de travail devait être créé pour établir des propositions d'actions.

Depuis 2016, un concours de collecte de piles et de batteries usagées était lancé à chaque rentrée scolaire auprès des écoles du SYBERT.

### Partenaires mobilisés

Concours de collecte de piles : Écoles et éco-organisme SCRELEC

### Résultats

Le concours « A vos piles, collectez, gagnez ! » a été proposé à l'ensemble des écoles élémentaires (du CP au CM2) dans le cadre d'un partenariat avec l'éco-organisme SCRELEC chargé de la collecte et du recyclage. Il récompense les écoles ayant collecté le plus de piles et batteries par élève en recevant un prix allant de 100 à 400 €, leur permettant de financer un projet scolaire. Pour souligner l'implication des enfants et des équipes pédagogiques, les écoles non lauréates ont été récompensées par le SYBERT en recevant divers lots.

L'édition 2022 a permis de collecter 8,5 tonnes de piles et batteries et celle de 2023, près de 11 tonnes de piles et batteries usagées par les 30 écoles engagées dans le concours, soit autant de ressources minières valorisées par le SYBERT.

Pour autant, nous avons décidé de ne pas renouveler ce concours. En effet, nous avons observé une pratique contre-productive consistant à un transfert de piles usagées de nos éco-centres ou supermarchés vers les écoles.

Un message a été adressé aux écoles participantes informant du non-renouveaulement de ce concours. À ce jour, le SYBERT ne propose plus de concours que ce soit vers les écoliers ou vers le grand public.

# ACTION # 20

## Accompagner les associations vers une labellisation

Public visé Associations et leurs adhérents	Produits visés Tous produits	Pilote de l'action SYBERT et GT labellisation
--	---------------------------------	--

### Objectifs

Le SYBERT souhaite encourager les associations et les communes de son territoire à s'engager en faveur de la réduction des déchets et de l'éco-consommation. C'est pour cette raison que le label "SYBERT engagé(e) !" a été créé en 2022.

### Description de l'action

À la clé, une reconnaissance des efforts fournis pour répondre aux objectifs fixés par le SYBERT et une gratification de 500€ pour les associations labellisées. Le label est attribué pour une durée de 3 ans aux associations et aux communes.

La structure s'engage à mettre en place différentes actions pour pouvoir prétendre à la labellisation notamment à :

1. Faire participer les deux référents à une visite-formation à l'espace pédagogique,
2. Envoyer une lettre type aux adhérents de l'association pour les informer de la démarche de labellisation en mettant en avant les bonnes pratiques réalisées ou à venir,
3. Réaliser 3 actions visant à réduire et/ou à mieux trier les déchets au sein de l'association,

Le processus de labellisation démarre lorsque les deux référents participent à la visite-formation dans les locaux du SYBERT. L'association dispose d'un délai maximum d'un an pour mettre en place ses actions.

### Partenaires

Associations et communes

### Résultats

Le SYBERT a labellisé 17 associations en 2025 et 10 associations sont en cours de démarche de labellisation. Depuis le lancement de ce projet en septembre 2022, ce sont 41 associations et 1 commune qui ont obtenu le label.

### Perspectives

Le SYBERT poursuit le processus de labellisation en 2026



# ACTION # 21

## Sensibiliser les professionnels à la prévention des déchets

Public visé Structures non-ménages	Produits visés Déchets Assimilés et Déchets des Activités Économiques	Pilote de l'action SYBERT
---------------------------------------	---	------------------------------

### Objectifs

Pas d'objectif défini sur cette action, le SYBERT intervient à la demande et en fonction de la disponibilité de ses agents.

### Description de l'action

Le SYBERT est de plus en plus sollicité par des structures dites non-ménages (entreprises, administrations) qui cherchent conseils ou qui souhaitent être accompagnées dans leur démarche d'une meilleure gestion de leurs déchets (mise place du tri, réduction, gestion des flux...)

Le SYBERT intervient donc sur demande pour sensibiliser les salariés à une meilleure gestion de leurs déchets et à la mise en place de nouveaux gestes (compostage notamment).

### Partenaires mobilisés

Structures non-ménages

### Résultats

Plus de 430 salariés d'entreprises ou d'administrations sensibilisés depuis 2021 (Ge-Est, KEOLIS, DORAS, hôtel Ibis, Centre des jeunes dirigeants d'entreprise, Maison de santé de Grandfontaine, IME Espoir, Blanchisserie BTS, Fondation Pluriel, Rectorat, DSDEN...)

### Perspectives

Cette action se poursuivra ; elle permet de s'adresser aux habitants du SYBERT à travers leurs pratiques en tant que salariés. C'est la continuité du geste entre la maison et l'entreprise.

# ACTION # 22

## Sensibiliser les établissements scolaires à la prévention des déchets

Public visé Équipes éducatives et élèves	Produits visés Tous produits	Pilote de l'action SYBERT
---	---------------------------------	------------------------------

### Objectifs

L'objectif de cette action est la sensibilisation des jeunes générations à la question des déchets, notamment :

- Savoir définir un déchet.
- Connaître l'impact environnemental des déchets abandonnés dans la nature.
- Connaître les différents collecteurs et apprendre ou confirmer les gestes de tri associés.
- Savoir qu'un déchet collecté est un déchet valorisé.
- Connaître la définition du gaspillage alimentaire.
- Montrer les causes du gaspillage tout au long des étapes de production d'aliments, du champ à l'assiette.
- Trouver les solutions pour lutter contre le gaspillage alimentaire, dans sa vie quotidienne.
- Intégrer la notion de réemploi.
- Comprendre l'économie de ressources liées au réemploi.
- Découvrir des solutions pour consommer responsable.

### Description de l'action

Les interventions en milieu scolaire font partie de l'ADN du SYBERT et de son service Prévention, et sont menées sur l'ensemble du territoire auprès des classes de CE2-CM2.

Chaque intervention est conduite en 2 temps :

- La première séance traite du cycle du déchet, de sa collecte à sa valorisation.
- La deuxième séance, au choix de l'équipe éducative, porte soit sur le gaspillage alimentaire soit sur le réemploi.

En complément, le SYBERT a créé un pack de 4 animations autonomes relatifs :

- À la pollution par les déchets,
- Au parcours des déchets,
- Au recyclage,
- Au zéro déchet.

Ces animations autonomes ont pour but de démultiplier les actions de sensibilisation du SYBERT en mettant librement à disposition des outils d'animation et d'apprentissage « clé en main » pour les équipes éducatives.

Parallèlement, le SYBERT travaille à la conception d'outils de sensibilisation pour les classes de cycle 1 et 2, et aussi les collégiens et lycéens.

### Partenaires mobilisés

Établissements scolaires, équipes périscolaires

### Résultats et perspectives

Moyenne de 50 classes par an

Plus de 5 500 enfants sensibilisés depuis 2021

### Perspectives

Les animations scolaires sont plébiscitées par les enseignants et sont reconduites tous les ans.

# ACTION # 23

## Poursuivre la visite de nos installations

Public visé Tous publics	Produits visés Tous produits	Pilote de l'action SYBERT
-----------------------------	---------------------------------	------------------------------

### Objectifs

Les objectifs de cette action sont multiples :

- Permettre aux publics d'identifier facilement le SYBERT, ses missions, ses compétences, ses installations.
- Accueillir un public varié (scolaires, groupes, usagers, entreprises, partenaires, associations...) et le sensibiliser à tous les thèmes de la prévention des déchets : réduction, tri, réemploi, économie circulaire, consommation responsable...

### Description de l'action

Le SYBERT est locataire d'un local nommé « Espace Pédagogique », au sein de l'espace commercial de la chaufferie bois à Besançon depuis septembre 2024. Cet espace permet de recevoir jusqu'à 30 personnes (contre 14 précédemment) soit une classe complète.

La volonté du SYBERT est d'y accueillir un public varié dans de meilleures conditions (capacités d'accueil et parking notamment), et d'être en mesure d'y proposer une plus large variété d'animations, abordant tous les thèmes de la prévention des déchets. Cet espace permet également de recevoir des partenaires spécialisés proposant des ateliers pratiques sur des thèmes variés : couture zéro-déchet, cuisine anti-gaspi, réparation... Pour permettre la visite du centre de tri (interdit pour raison de sécurité aux visiteurs), le SYBERT a investi dans l'achat d'un casque connecté, muni d'une caméra et de micros, et qui permet à un animateur du service Prévention, d'immerger le public au cœur du centre de tri pour présenter et expliquer le fonctionnement des installations, le rôle des agents. Cet outil augmente l'interaction avec le public et offre la possibilité d'avoir un véritable regard sur ce qu'il se passe à l'intérieur du centre de tri.

Le service Prévention réfléchit aujourd'hui à utiliser ce casque pour des visites « à distance » et pour rendre nos présentations encore plus interactives et ludiques.

### Partenaires mobilisés

Tous publics

### Résultats

Depuis 2021, un peu plus de 2400 personnes ont été sensibilisées à la découverte du SYBERT dont 1000 en 2024. L'espace pédagogique a incontestablement permis d'augmenter la visibilité du SYBERT.

Près de 1 450 personnes ont été accueillies dans le nouvel espace pédagogique depuis septembre 2024.

En 2025, le service prévention a reçu 150 demandes pour accompagner divers projets (prêts de matériel, interventions sur site, visites de nos installations, renseignements) soit une hausse de 30 %. Ces demandes sont adressées soit directement auprès du service prévention, soit via l'adresse [contact@sybert.fr](mailto:contact@sybert.fr).

### Perspectives

Le SYBERT a fait l'acquisition d'un nouveau local au 5 rue Einstein dans le prolongement des sites de l'unité de Valorisation énergétique et du pôle de Valorisation des déchets. Les services Prévention et Communication ont pris possession des locaux en avril 2026. Le site dispose également d'une zone de stockage pour le service Valorisation organique. Des travaux sont prévus pour agrandir le local et créer notre propre espace pédagogique, permettant ainsi de libérer le local aujourd'hui loué. Livraison estimée à mi-2027.

# ACTION # 24

## S'appuyer sur des tiers-lieux comme leviers pour mettre en œuvre la transition

Public visé Tous publics	Produits visés Tous produits	Pilote de l'action SYBERT
-----------------------------	---------------------------------	------------------------------

### Objectifs

Se servir de relais pour mettre en œuvre des actions concrètes sur le territoire  
Sensibiliser un public plus large à la réduction des déchets

### Description de l'action

Il existe déjà des tiers-lieux qui ont des pratiques sociales innovantes permettant la réduction des déchets et la sensibilisation auprès de larges publics sur le territoire du SYBERT. Il s'agit de s'appuyer sur ces lieux pour diffuser les actions de prévention des déchets.

À ce jour, dans le cadre d'une convention de partenariat, l'arÊTE bénéficie du soutien financier du SYBERT et propose différents outils :

- Une « matériauthèque » qui récupère des déchets auprès d'entreprises, de commerçants, d'associations et plus accessoirement de particuliers, puis les valorise auprès de bricoleurs, d'artistes, d'artisans ou de professionnels de l'animation ;
- Une « matériauthèque » mobile en mode doux ou motorisé qui comme une épicerie ambulante, propose des ressources hors les murs, ou un espace de créativité ;
- Un atelier partagé, lieu de « coworking », équipé de machines-outils à destination des professionnels (artistes, artisans) et des particuliers : couture pour les chutes de textiles, mosaïque pour de la vaisselle cassée ou ébréchée, gravure pour support plan (lino, papier, brique de lait, ...), bois pour les chutes de bois.

L'arÊTE se consacre aussi à l'accompagnement de projets et aide au développement de tiers-lieux.

### Partenaire mobilisé

Association arÊTE

### Indicateurs de suivi de l'action

20 ateliers culinaires à partir d'invendus alimentaires

1 atelier anti-gaspi suivi d'un repas à partager à l'occasion de la fête de la courge

1 atelier conserverie autour de la sauge

2 interventions avec le SYBERT (Chalezeule mode doux, Fête du réemploi et de la réparation)

### Perspectives

Nouvelle convention signée avec l'arÊTE en 2026



AXE 6  
**RÉEMPLOI  
& RÉPARATION**



SYBERT

# ACTION # 25

## Proposer des solutions pour favoriser le don entre particuliers

Public visé Particuliers	Produits visés Électroménagers, livres, vêtements, mobilier, décoration, cartons, outils, etc.	Pilote de l'action SYBERT
-----------------------------	---	------------------------------

### Objectifs

L'objectif de cette action est de pouvoir développer des solutions pour limiter l'achat de produits neufs en mettant en avant la pratique du don entre les particuliers.

### Description de l'action

Cette action vise à développer les échanges directs entre particuliers sans utiliser les ressourceries présentes dans les éco-centres. Volonté de faire émerger des solutions nouvelles favorisant le don entre particuliers, tout en s'appuyant sur les solutions existantes (sites internet, applications smartphone...) puis les diffuser et les faire connaître.

### Partenaires mobilisés

Tri Quingey  
Emmaüs Besançon

### Avancement

Le don est une pratique bien ancrée chez les habitants du territoire. Ce sont 1 304 tonnes d'objets qui ont été récupérées dans les éco-centres par Emmaüs Besançon et Tri Quingey en 2023. Les habitants ont également l'habitude d'apporter leurs dons directement auprès des associations.

Le SYBERT s'est questionné sur l'opportunité de valoriser les habitants qui donnent leurs objets aux associations dans le but d'accroître les dons et valoriser les pratiques des usagers. Il a contacté le cofondateur de Geev (application mobile de dons entre particuliers) afin d'échanger et partager des idées. Le Syndicat a pu présenter ses réflexions à Tri Quingey et Emmaüs Besançon pour recueillir leurs avis sur le projet. Il était envisagé de faire appel à un prestataire qui aurait pour objectif de développer une solution numérique, laquelle serait en mesure de booster les dons réalisés sur notre territoire et ainsi d'augmenter le recours aux produits d'occasion.

### Perspectives

Initialement prévu pour un lancement en 2025, cette action est en pause et fera l'objet d'une réévaluation au moment de l'élaboration du nouveau PLPDMA.

# ACTION # 26

## Expérimenter à l'échelle d'un quartier une zone de don ou de réemploi

Public visé Habitants de quartiers Entreprises Commerçants	Produits visés Électroménagers, livres, vêtements, mobilier, décoration, cartons, outils, etc.	Pilote de l'action Porteurs de projets
---	---	---

### Objectifs

- Créer du lien entre les usagers, les porteurs de projets et les habitants d'un quartier ;
- Développer des zones de dons pour favoriser la consommation responsable et le réemploi.

### Description de l'action et avancement

Le SYBERT n'a pas lancé d'expérimentation sur une zone de don de quartier. On peut cependant déjà constater sur le territoire des boîtes et des coffrets où des objets sont mis à dispositions (comme pour les boîtes à livres). Cela représente cependant des actions à l'échelle individuelle ou portées par des associations.

Il faut noter que le SYBERT organise chaque année la Fête du réemploi et de la réparation en lien avec les communes. Une gratiféria (ou zone de gratuité) est systématiquement mise en place lors de l'évènement. Les objets et vêtements apportés proviennent des habitants de la commune ou des agents du SYBERT. La mise en place de cette zone et la gestion des stocks sont gérées par les élèves en Bac Pro Métiers du commerce et de la vente de la MFR de Morre.

Cette opération est l'occasion de promouvoir le réemploi et d'inciter les habitants à donner leurs objets inutilisés.

### Partenaires mobilisés et partenaires potentiels

Communes

MFR de Morre (filière Bac Pro Métiers du commerce et de la vente)

Associations

Autres porteurs de projets

### Indicateurs

4 éditions de la fête du réemploi et de la réparation (Saône, Thise, Saint-Vit, Lantenne-Vertière)

Nombres de visiteurs :

2022	2023	2024	2025
480 visiteurs	520 visiteurs	750 visiteurs	350 visiteurs

En 2025, les chiffres sont en baisse mais sont relativement bon pour une commune de plus de 500 habitants.

### Perspectives

Des espaces de gratuité pourraient être des espaces à développer dans les maisons de quartiers, locaux associatifs ou dans des entreprises.

# ACTION # 27

## Réorganiser les espaces ressourceries des éco-centres

Public visé Particuliers	Produits visés Électroménagers, livres, vêtements, mobilier, décoration, cartons, outils, etc.	Pilote de l'action Tri Quingey Emmaüs Besançon SYBERT
-----------------------------	---	--

### Objectifs

Pour cette action, les objectifs sont :

- Augmenter la part de réemploi liée à l'espace ressourcerie des éco-centres ;
- Qualifier les objets qui sont orientés vers la filière ressourcerie ;
- Améliorer la logistique pour éviter que le local soit saturé ;
- Faciliter le travail des associations de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) pour récupérer et réemployer les objets des usagers.

### Description de l'action

Il s'agit de travailler avec les associations sur les espaces ressourceries des éco-centres.

- De quelle manière le travail des agents « ressourciers » peut être facilité ?
- Comment augmenter la part de réemploi en éco-centre (quantité et qualité) ?

### Résultats

Depuis 2022, le SYBERT et les associations Emmaüs Besançon et Tri Quingey échangent sur l'organisation à mettre en place pour faire évoluer la filière ressourcerie.

Avec les évolutions réglementaires et la mise en place des nouvelles REP, les associations doivent s'adapter et respecter les exigences des éco-organismes pour contracter avec eux. En effet, les éco-organismes ont besoin de savoir où a été récupéré l'objet et s'il a été réemployé et vendu pour pouvoir financer l'activité réemploi de l'association. Ainsi, les associations doivent mettre en place une traçabilité et se réorganiser en interne.

L'association Tri Quingey expérimente depuis juillet 2024 son nouveau type de collecte pour garantir cette traçabilité. Le stockage des objets dans le local ressourcerie a donc été modifié.

Cette traçabilité permet aux associations d'avoir un soutien financier plus fort de la part des éco-organismes pour leurs actions de réemploi.

Concernant le SYBERT, les locaux ressourceries ont été repensés pour permettre cette traçabilité (à la sortie de l'éco-centre et à l'entrée de la ressourcerie).

# ACTION # 28

## Orienter de nouveaux gisements issus des éco-centres

Public visé Particuliers	Produits visés Matériaux et gisements non pris en charge par les ressourceries	Pilote de l'action SYBERT
-----------------------------	---	------------------------------

### Objectifs

Pour cette action, les objectifs sont de :

- Augmenter la part de réemploi (hors ressourcerie) des éco-centres ;
- Orienter des « déchets – ressources » vers de nouvelles filières de valorisation ;
- Proposer de nouveaux services aux habitants.

L'idée est de changer le regard sur les déchets et de les voir comme des ressources.

### Description de l'action et avancement

Des partenariats sont en place avec les acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire depuis 2008 afin de pouvoir réemployer les objets déposés en ressourcerie par les usagers.

Afin de compléter cette action historique et pour cibler de nouveaux flux, le SYBERT a mis en place depuis 2023 des zones de récupération dans ses éco-centres. Ces zones permettent aux usagers qui le souhaitent de récupérer des matériaux : palettes en bois, planches, chevrons, gaines PVC...

À ce jour, les 16 éco-centres ont, à minima, une ZDR « palettes ».

Sur les 3 plus gros sites (Thise-Chalezeule, Pirey et Besançon-Tilleroyes), ce sont des ZDR « multi-flux » c'est-à-dire que qu'on peut y trouver un peu de tout. La récupération se fait sur le principe du « premier arrivé, premier servi ».

Pour le broyat de bois : un marché a été lancé pour créer une zone de stockage sur Thise-Chalezeule, Thoraise et Saint-Vit. Mise en service estimée : octobre 2026.

Pour les apports de biodéchets : seuls sont équipés, à ce jour, les éco-centres de Thise-Chalezeule, Pirey, Thoraise et l'éco-centre Roland Morales à Placey-Noironte. Un projet est en cours à Besançon-Tilleroyes.



# ACTION # 29

## Participer à la création d'un événement sur le réemploi des matériaux

Public visé Particuliers Professionnels	Produits visés Matériaux	Pilote de l'action SYBERT et Chambre des Métiers et de l'Artisanat
---	-----------------------------	--

### Objectifs

Pour cette action, les objectifs sont de proposer des solutions pour les artisans afin de pouvoir écouler leurs matériaux invendus et de valoriser leurs stocks dormants.

L'action vise également à sensibiliser les particuliers sur le sujet du réemploi.

### Description de l'action

La Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Bourgogne Franche-Comté organise depuis 2023 un événement nommé « Les Jours : Bourse Aux Matériaux ».

Lors de deux journées, les entreprises ouvrent leurs portes au grand public afin de proposer une seconde vie aux matériaux invendus (erreurs de côtes, refus client, surplus de chantier, défaut mineur, etc.).

Cette démarche reprend l'action qui est développée sur le territoire du Haut-Doubs avec le Syndicat de traitement des déchets Préval « la Bourse Aux Matériaux ».

Un site internet permet de mettre en avant l'événement et d'inscrire les entreprises participantes :

<https://lesjoursbam.fr/>

Une étape préalable de sollicitation des entreprises est réalisée par contact téléphonique. Une fois les entreprises inscrites, la CMA et le SYBERT les invitent à effectuer le référencement des matériaux proposés.

Un mois avant l'opération, le site internet bascule en format « grand public » permettant aux particuliers d'identifier les produits qui les intéressent ainsi que les entreprises participantes.

### Résultats

Une première édition a été organisée sur le territoire du SYBERT en 2024. Cette édition regroupait 8 entreprises situées sur une partie du territoire de Grand Besançon Métropole.

Le retour de cette édition 2024 reste mitigé. Des entreprises ont très bien vendu et d'autres n'ont pas réalisé de ventes.

Une seconde édition a été organisée les 16 et 17 mai 2025. Les résultats sont similaires à l'année précédente ; à savoir très mitigés. Un budget communication plus conséquent a été déployé pour cette édition mais il n'a pas eu d'incidence sur les fréquentations.

10 000 € de budget pour la communication pour l'édition 2025.

Nombres de ventes réalisées en 2025 : 65 produits vendus.

Nombres de structures participantes en 2025 : 9 entreprises.

### Perspectives

Le SYBERT n'est plus favorable pour s'engager dans l'organisation des jours "BAM". Il faudra réfléchir à un autre modèle où les résultats sont avérés et le temps consacré au projet moins chronophage.

La CMA a d'ailleurs annoncé qu'elle ne renouvelerait pas cette opération.

**VOUS AVEZ DES TRAVAUX OU DES PROJETS D'AMÉNAGEMENT ?**

**LES JOURS BAM!**  
BOURSE AUX MATÉRIAUX

Dénichez de bonnes affaires en favorisant le réemploi des matériaux !

DÉSTOCKAGE  
DE L'OGNON À LA LOUE

**16 MAI  
17 MAI  
2025**

Retrouvez tous les lieux, matériaux et horaires sur : [www.lesjoursbam.fr](http://www.lesjoursbam.fr)

Logos partenaires : République Française, ADRENE, Région Bourgogne Franche-Comté, RT2E, CMA, SYBERT.

# ACTION # 30

## Mettre en avant les réseaux d'acteurs de la réparation et du réemploi

Public visé Particuliers, Artisans Associations	Produits visés Électroménager, appareils électroniques, vêtements, mobilier, outils...	Pilote de l'action SYBERT
---	---	------------------------------

### Objectifs

Il s'agit de promouvoir les acteurs existants afin de faciliter la réparation des objets et leur réemploi auprès des particuliers.

La réparation permet de réduire la consommation de matières premières en évitant l'achat de produits neufs. Allonger la durée d'usage des produits permet de réduire la production de déchets.

### Description de l'action – volet référencement des acteurs

De nombreuses cartographies ou sites internet existent sur le sujet de la réparation ou du réemploi. Simplement, il s'avère que les outils existants ne sont pas forcément mis à jour et manquent d'une autonomisation dans leurs bases de données (chronophage si réalisé au niveau local).

L'ADEME a missionné une agence pour centraliser toutes les informations au niveau national et gérer un site internet interactif : <https://quefairedemesdechets.ademe.fr/>

La carte interactive a été intégrée directement sur le nouveau site du SYBERT sur la page :

[https://www.sybert.fr/mieux-consommer/repairer\\_reemployer/](https://www.sybert.fr/mieux-consommer/repairer_reemployer/)

Y sont référencés les lieux où l'on peut réparer, échanger, donner, vendre ou acheter d'occasion, déposer en points de collecte...

### Description de l'action – volet fête du réemploi et de la réparation

Depuis 2022, le SYBERT organise avec les communes volontaires la Fête du réemploi et de la réparation dans le cadre de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets. Cet événement est l'occasion de mettre en avant les entreprises et les associations locales qui travaillent sur le sujet de la réparation et du réemploi.

### Indicateurs

Acteurs du réemploi et la réparation mobilisés sur la journée :

2022 Saône	2023 Thise	2024 Saint-Vit	2025 Lantenne-Vertière
14 partenaires locaux mobilisés	16 partenaires locaux mobilisés	14 partenaires locaux mobilisés	16 partenaires locaux mobilisés



# ACTION # 31

## Communiquer et diffuser des ressources en ligne sur la réparation

Public visé Particuliers	Produits visés Électroménager, appareils électroniques, téléphonies...	Pilote de l'action SYBERT
-----------------------------	---	------------------------------

### Objectifs

Lever les freins de l'autoréparation en apportant des connaissances aux particuliers.

La réparation permet de réduire la consommation de matières premières en évitant l'achat de produits neufs. Allonger la durée d'usage des produits permet de réduire la production de déchets.

### Description de l'action et avancement

Il était imaginé de réaliser une page dédiée sur le site internet du SYBERT avec des réponses à plusieurs besoins concernant la réparation avec la diffusion d'hyperliens :

- J'aimerais diagnostiquer une panne ;
- J'aimerais faire réparer mon produit par quelqu'un ;
- J'aimerais trouver une entreprise qui propose le bonus réparation ;
- J'aimerais trouver des pièces détachées ;
- J'aimerais réparer moi-même mon produit.

Nous imaginions ainsi mettre en avant les différents acteurs locaux et nationaux.

Les collectivités et le grand public peuvent désormais s'appuyer sur le site de l'ADEME « Épargnons nos Ressources » <https://epargnonsnosressources.gouv.fr/>.

L'ADEME utilise la mention suivante « Cet outil/Ce tutorial a été développé à l'initiative de XX qui en a donc la responsabilité (hyperliens fournis à titre exclusivement informatif) ». Ceci permet d'écarter la responsabilité du SYBERT dans le cas de problèmes lors de la réparation d'un produit par un particulier.

Le nouveau site internet du SYBERT va prochainement intégrer cette page supplémentaire.

# ACTION # 32

## Créer des ateliers de réparation et de réemploi sur le territoire

Public visé Particuliers Associations	Produits visés Électroménager, appareils électroniques, vêtements, mobilier...	Pilote de l'action SYBERT ou porteurs de projets
---	---	---

### Objectifs

Cette action vise à encourager le développement d'ateliers autour de la réparation et du réemploi sous toutes ses formes.

- Identifier les démarches existantes sur ce sujet
- Solliciter des structures / associations intéressées
- Créer des ateliers thématiques sur la réparation et le réemploi

### Description de l'action

Ce type d'ateliers existe déjà dans certaines maisons de quartier ou des communes et est souvent porté par des associations ou des bénévoles.

Dans le cadre de sa programmation annuelle à l'espace pédagogique, le SYBERT organise une fois par mois un atelier avec un tiers partenaire. Des ateliers spécifiques sur l'auto-réparation sont proposés depuis septembre 2025.

### Partenaires mobilisés

Associations (ENVIE, Saint-Vit Informatique, Les manivelles...)  
Prestataires

### Indicateurs

Liste des événements créés :

- ✓ Auto-réparation de son vélo (Les manivelles)
- ✓ Couture zéro déchet (Qwobolo)
- ✓ Fabrication d'un panier pour Halloween (l'arÊTE)
- ✓ Conseils et entretien de son ordinateur (Saint-Vit Informatique)
- ✓ Cuisine anti-gaspi (Sobriterra)
- ✓ Peinture sur vaisselles en céramique issues de ressourceries (Francis Boissenin)
- ✓ Fabrication de tabouret en carton (Culture Jeux) – avril 2026

Nombre de participants sur l'ensemble de ces événements : 76 participants pour 10 événements

Coût des 10 prestations : 2 200 €.

AXE 7  
**DÉCHETS DES  
PROFESSIONNELS**



SYBERT

# ACTION # 33

## Etudier l'opportunité de mise en place de contenants consignés pour la restauration à emporter et expérimenter

Public visé Grand public Professionnels de la restauration	Produits visés Contenants des plats à emporter	Pilote de l'action Zéro Déchet Besançon En Boite Le Plat Besançon
--	---	---

### Objectifs

L'objectif de cette action est de mettre à disposition des professionnels de la restauration un ensemble de contenants réutilisables et ainsi éviter l'utilisation d'emballages à usage unique.

Les contenants font l'objet d'une consigne monétaire pour inciter le consommateur à le rapporter. Cette action permet de :

- Réduire la quantité de déchets ;
- Proposer une solution mutualisée et standardisée pour un réseau de professionnels.

### Description de l'action

L'association Zéro Déchet Besançon, au travers du projet En Boite Le Plat Besançon, s'occupe d'équiper les professionnels de la restauration en contenants tout en sensibilisant les acteurs. Les clients peuvent rapporter leurs contenants auprès de n'importe quel professionnel membre du réseau En Boîte le Plat Besançon. L'opération a démarré en 2023. Le projet bénéficie d'un financement du SYBERT et de CITEO sur 18 mois, jusqu'à fin 2026.



### Partenaires mobilisés

Zéro Déchet Besançon  
Ville de Besançon et ses commerces éco-engagés  
Consigne et réemploi en BFC  
Région Bourgogne Franche-Comté

### Résultats

Un site internet permet d'identifier les professionnels de la restauration qui sont membres du réseau.

<https://www.enboiteleplat.fr/ou-sommes-nous>

Nombres de professionnels utilisant la solution EBLP Besançon en mars 2026 : 25 commerces

En Boite Le Plat Besançon accompagne également les événements du territoire.

Une campagne de communication a été proposée lors de l'été 2025, afin d'engager de nouveaux restaurateurs et faire connaître le projet aux consommateurs ; jeux concours, presse, plaquettes de présentation du service, partenariats avec des influenceurs, capsules vidéo pour les réseaux sociaux et spot vidéo à destination des salles de cinéma.

AXE 8

# LUTTE CONTRE LES DÉCHETS MARINS



SYBERT

# ACTION # 34

## Structurer une offre de service pour les opérations de ramassage de déchets dans les communes

Public visé Communes, associations, écoles, entreprises	Produits visés Déchets abandonnés	Pilote de l'action SYBERT
--	--------------------------------------	------------------------------

### Objectifs

Mettre à disposition du matériel et une aide organisationnelle pour faciliter les opérations de ramassage de déchets dans les communes.

### Description de l'action

Le SYBERT est fréquemment sollicité pour aider à la mise en place des ramassages de déchets abandonnés sur la voie publique.

Les besoins sont d'ordre matériel (prêt de pinces, sacs poubelles, signalétique...) et organisationnel (logistique, consignes pour le tri, évacuation des déchets...).

### Partenaires mobilisés

Communes, service Propreté de la Ville de Besançon  
Service public de collecte des déchets  
Associations, Écoles, Entreprises

### Résultats

Depuis 2022, le service prévention dispose de 3 kits de ramassage de déchets répondant ainsi à une demande des communes, associations et écoles du territoire d'organiser des opérations de nettoyage. Le SYBERT a acquis en 2025, 20 nouvelles pinces de 100 cm de long afin de compléter les kits existants et dont certaines pinces ont été perdues ou endommagées. Afin de faciliter le ramassage des déchets pour les enfants, 20 pinces de 40 cm ont également été achetées. Elles viendront compléter les kits existants en fonction des besoins.

Cette mesure permet de limiter les déchets abandonnés qui pourraient aboutir dans les cours d'eau pour, au final, polluer la mer Méditerranée.

Les demandeurs peuvent emprunter gratuitement un kit comprenant : 20 pinces, des sacs poubelles et des gants anti-coupures.

Une vingtaine de demandes de prêts sont faites chaque année.



### Perspectives

Une page dédiée sur notre site internet, un guide avec les conseils de collecte et les contacts pour évacuer les déchets vers les bons exutoires.

Référencement sur le site :

<https://www.cleanwalk.org/>





4 rue Gabriel Plançon • La City  
25 043 Besançon Cedex  
03 81 21 15 56  
contact@sybert.fr  
www.sybert.fr  
@ y t f



Soutenu par

